

Francis Gandon

La morale du linguiste

**Saussure entre Affaire Dreyfus
et massacre des Arméniens
(1894-1898)**



Lambert-Lucas
L I M O G E S

Le savant se doit-il d'être une conscience? Les projets de lettres aux journaux rédigés par Saussure entre 1894 et 1898 répondent manifestement « oui ». *Mais dans quel sens?* Comment comprendre son brouillon de lettre antisémite à la *Libre Parole*? Puis comment comprendre qu'il s'affirme « dreyfusiste » en réponse, quatre ans plus tard, à une série d'articles parue dans *Le Siècle*? Y a-t-il eu évolution, « étapes d'un intellectuel », ou au contraire – à l'instar de nombreux contemporains – coexistence d'un antisémitisme social et d'un soutien moral à la personne d'Alfred Dreyfus? L'analyse de l'ensemble des pièces autographes disponibles replacées dans leur contexte idéologique ne permet pas de conclure, sinon pour réfuter les vaines explications auxquelles le sulfureux document a pu donner lieu.

Spécialiste reconnu en théorisation linguistique, Francis Gandon a déjà consacré deux ouvrages à Saussure, dont l'un sur ses anagrammes: De dangereux édifices, Louvain, Peeters, 2002.



9 782915 806632

ISBN 978-2-915806-63-2

96 pages

15 euros

Francis Gandon

La morale du linguiste

Saussure entre Affaire Dreyfus
et massacre des Arméniens
(1894-1898)



RÉSUMÉ

En dehors de son travail théorique, Saussure n'a pas dédaigné d'envoyer aux journaux, suisses et français, le point de vue d'un simple « intellectuel » (le terme est datable de 1898).

Sera examinée la correspondance (en grande partie inédite) allant de 1894 à 1898. Sans s'arrêter, sinon brièvement, à des avis portant sur la réforme de l'orthographe, sur l'opportunité de la fermeture des maisons closes genevoises ou encore sur la famille Huber-Saladin, nous axerons notre analyse sur des correspondances relatives à l'affaire Dreyfus, la guerre des Boers et les massacres des Arméniens.

Saussure y développe une anglophobie radicale et y fustige la lâcheté des chancelleries européennes (et russe) face à l'Empire ottoman. S'il évolue, selon le schéma classique, d'une position anti-dreyfusarde probable à un « dreyfusisme » affiché, on ne sait s'il a parallèlement abandonné un antisémitisme ponctuellement avéré avec la lettre de 1894 *ou* de 1898 à la *Libre Parole*.

Prenant ses distances vis-à-vis de son milieu social et national, réfutant implicitement un quelconque rapport entre ses travaux scientifiques et ses opinions privées, Saussure apparaît avant tout comme un *esprit libre* prenant une défense véhémement des opprimés, quels qu'ils soient – quitte, pour cela, à se désolidariser de la *doxa* ambiante.

Un arrêt lexicologique concernera les items *Juif* et *révisionniste*.

Les documents exploités sont, dans la mesure du possible, donnés en *fac simile*.

Mots clés : études indo-européennes, colonialisme, populisme, antisémitisme, génocide.

ABSTRACT

Besides his theoretical researches, Saussure used to send to Swiss and French newspapers the viewpoint of an “intellectual” (the word appears with its modern meaning in 1898).

We will examine the correspondence from 1894 to 1898. Without considering Saussurean opinions on topics such as spelling reform or closing brothels down in Geneva’s *canton*, we will focus on mails concerning the Dreyfus Affair, the Boers’ war and the Armenian massacres. Saussure’s correspondence shows a burning anglophobia and criticises Europe’s (and Russia’s) diplomatic cowardice towards the Ottoman Empire.

Distancing himself from his social and national environment, marking a clear distinction between his scientific works and his ideological analyses, Saussure prefigures the “intellectual”, as an independent mind, as particularly developed in the second part of the XXth century.

Key words: Indo-European studies, colonialism, populism, anti-semitism, Dreyfus Affair, genocide.

CHRONOLOGIE ¹

- 26 septembre 1894. Découverte du bordereau.
- 28 octobre. La *Libre Parole* annonce la découverte d'une grande affaire d'espionnage.
- 1^{er} novembre 1894. Dreyfus désigné comme suspect.
- *Novembre 1894. Lettre antisémite de Saussure.* La datation n'est cependant pas assurée.
- *10 novembre 1894. Réponse à l'American Philologist Association.*
- 22 décembre. Dreyfus condamné.
- *1895. « Philosophie de la guerre sino-japonaise »*
- Septembre-novembre 1895. Massacres d'Arméniens en Turquie.
- *Saussure dénonce la passivité des Puissances, la lâcheté de leurs chancelleries, européennes et russe, et la complaisance de la presse vis-à-vis d'Abdul Hamid, dont il ne faut surtout pas gâter le Ramadan.*
- 1896. Picquart demande l'arrestation d'Esterhazy. Campagne en faveur de la « révision » du procès.
- 1896. Raid de l'aventurier Jameson contre le Transvaal.
- *Réaction de Saussure : « Le loup boër et l'agneau britannique ».*
- 15 novembre 1897 : *Dixi*, plaidoyer *pro domo* d'Esterhazy.
- *Scepticisme de Saussure devant son système de défense.*
- 11 janvier 1898. Esterhazy acquitté.
- 19 mai - 13 juin 1898. « Affaire » Réville (*Le Siècle*). « Étapes » d'un « intellectuel » acquérant progressivement la conviction de l'innocence de Dreyfus.
- *Réaction de scepticisme de Saussure (qui s'affirme « Dreyfusiste convaincu ») devant le procédé.*
- *Possible rédaction de la lettre antisémite au « Directeur de la Libre Parole ».*

1. Les réactions de Saussure sont en italique.

- 12 août 1899. Ouverture du procès en révision devant le conseil de guerre à Rennes.
- 9 septembre. Dreyfus à nouveau condamné.
- 20 septembre. Dreyfus gracié par le président Loubet.
- 1904. Mort du président Kruger en Suisse.
- 12 juillet 1906. L'arrêt du Conseil de guerre est cassé. Dreyfus est réintégré dans l'armée.
- 22 février 1913. Mort de F. de Saussure.
- 24 avril 1915. Déclenchement du génocide arménien.



Rescapés arméniens.

NOMENCLATURE

On sait que Saussure n'a pas dédaigné prendre la plume pour donner aux gazettes le point de vue d'un simple citoyen sur les affaires du temps. La mise à disposition d'archives (fonds 369, 371, 1599 à la BGE [ex BPU])¹ depuis 1996, permet de mieux appréhender cet aspect du savant genevois.

Il n'est pas certain que ces courriers aient tous été envoyés (des recherches complémentaires sont ici nécessaires). On a également dit que Ferdinand aurait pu écrire partie de cette correspondance – dès lors factice – sous la dictée de son père : hypothèse étonnante mais ne retirant rien de la « responsabilité » de l'auteur du *Mémoire*. Si certains plis s'adressent explicitement à des revues, voire à des directeurs ou à des journalistes nommément cités (comme Francis de Préssensé, du *Temps*, ou Denis Guibert, du *Figaro*), d'autres apparaissent comme de simples notes. Le trait caractéristique de ces « épistoles » est qu'il n'est pas certain, dans l'un et l'autre cas, que Saussure ait eu même l'intention de les envoyer. Leur trait doublement caractéristique est leur ancrage géographique et historique d'une part, de l'autre leur caractère polémique (à l'exception d'un texte généalogique). Par ailleurs, il est fait au moins une fois allusion à un dossier que Saussure aurait constitué sur la question d'Égypte (courrier adressé à D. Guibert). Les manuscrits alternent, enfin, de véritables brouillons (comme celui portant sur la réforme de l'orthographe) avec des développements soignés et sans ratures².

Nous avons examiné les documents suivants :

- Un pli adressé à « Monsieur le Directeur de la Libre Parole. Paris » (in cahier sur Whitney, BGE, Ms Fr 3951/10, [f° 30-31]), non

1. Il se peut que, depuis notre consultation, la cotation ait changé.

2. C'est le cas, entre autres, d'une note de politique intérieure suisse, qui, du fait de son égarement dans le dossier hamidien, prend un tour surréaliste. Qu'on en juge : « Le parti "national" doit être content du beau résultat qu'il a obtenu. Il vient de livrer le pays, pieds et poings liés, au parti radical qui est bien le dernier à se soucier des réformes. » (373/3, [f° 24])

repris dans *CLG/E*, ni dans *ÉcLG*, publié pour la première fois par Claudia Mejía Quijano [désormais CMQ] (2008a). Document datable de novembre 1894.

- Un document sans adresse : « Philosophie de la guerre sino-japonaise » [f°39-40v], datable de 1895, et clôturant la première partie du cahier sur Whitney, la rédaction reprenant au f° 87, paginé tel quel par la BGE. La seconde partie comporte une numérotation romaine partielle.
- Le même cahier contient le brouillon d'une réponse (10 novembre 1894) à une lettre (datée du 29 octobre) du secrétaire de l'*American Philological Association*. Elle conteste la désignation de Whitney comme "*a comparative philologist*" : « Il ne nous a laissé que des travaux qui déduisent des résultats de la grammaire comparée une vue supérieure et générale sur le langage : cela étant justement sa haute originalité depuis 1867³, et cela étant une autre de ses originalités qu'il a précisément indiqué partout où il en avait l'occasion qu'il ne confondait jamais la linguistique, avec l'étude [des langues] » [f° 23]. Saussure y affirme à la fois sa reconnaissance et son refus d'une filiation : « 2° Du moment qu'il ne s'agit plus que des choses universelles qu'on peut bien dire sur le langage, je ne me sens d'accord avec aucune école en général, pas plus avec la doctrine raisonnable de Whitney qu'avec les doctrines déraisonnables qu'il a victorieusement [combattues]. Et ce désaccord est tel qu'il ne comporte aucune transaction ni nuance, sous peine de me voir obligé d'écrire des choses n'ayant aucun sens à mes yeux. »⁴ [f° 23-24], *ÉcLG*, 213.
- Un texte : « Le loup boër et l'agneau britannique », semblant répliquer de façon véhémente à la position adoptée par un périodique suisse anglophile (BGE, Archives Saussure, 371/2, [f° 6 sq.], facsimilé et texte dans CMQ, p. 205-206).
- Une lettre adressée à « Monsieur le Rédacteur Financier du Temps » relative à l'or du Transvaal (371/2f, 9-10), CMQ, p. 207-208.
- Une réaction à la lettre *Dixi* insérée dans la *Libre Parole* du 15 novembre 1897, dans laquelle Esterhazy, nouvel accusé de l'Affaire, décrit la machination dont il serait la victime (371/2 [f° 11])

3. *La Science du langage*. Le plus connu *Life and Growth of Language* paraîtra en 1875.

4. On imagine aisément le désarroi qu'a pu provoquer cette fin de non-recevoir, si elle est parvenue à ses destinataires. Tentons d'expliquer : dans le champ de la *langue*, le chercheur est « abandonné par toutes les analogies du ciel et de la terre » (*ÉcLG*, 220). Il ne saurait donc se reconnaître de filiation, et la métaphore du Jardin des Oliviers est explicite : la solitude du Christ, abandonné du Ciel (silence du Père) et de la terre (sommeil des disciples) est absolue. On conçoit, *a contrario*, que Saussure puisse publier, en dépit de sa « graphophobie », des monographies.

- Un troisième document sur l’Affaire : bien que paginé 12, ce n’est pas la suite du précédent, dont il est chronologiquement disjoint d’environ six mois.
- Une réponse à un article sur la présence des œuvres de La Tour à Genève, par le biais des familles Huber et Saladin, détentrices, après 1845, à la suite de Nicolas-Théodore de Saussure, de la campagne de Chambésy (371/2 13-15).
- Une lettre sur la pétition en faveur de la réforme de l’orthographe [f° 16]. On sait que les Romands furent très actifs. Paul Oltramare, doyen de la Faculté des Lettres⁵, réunissait les signatures. Dans son mémoire de 2006, la Neuchâteloise Myrta Giovanoli rappelle combien la problématique de cette réforme a pu marquer, en contexte francophone, l’esprit des linguistes, contrairement à ce qui se passait d’ailleurs en Italie et pour les Italiens. Partisan déclaré d’une réforme qui a devant elle « la certitude absolue du triomphe final », Saussure égratigne la position trop conciliante de Havet⁶, et définit l’orthographe française comme un « incroyable système de chinoiseries »⁷ (Annexe II).
- Un avertissement télégraphique au *Temps* qu’il « recevra probablement, vu ses informations universelles, la nouvelle lundi que le peuple de Genève a rejeté par son vote la motion étrange (barré : des plus scabreuses) : celle de la suppression des maisons [closes]⁸ » (371/2 f° 17). Assez énigmatique, le mot saussurien a

5. Du moins si Paul Oltramare (auteur des *Idées théosophiques...1854-1930*), qui prit sa retraite en 1928, et Jean-Paul Otramare, doyen de la Faculté des lettres, constituent la même personne, ce que je ne suis pas parvenu à établir.

6. Sur les relations entre les deux savants, voir Gandon 2002, 2008, 2009.

7. La période paraît assez favorable aux préoccupations orthographiques. Citons Meillet : « [...] [O]n oppose [à la réforme] la tradition (et ceci est juste), mais alors aucun changement ne sera jamais possible pour améliorer une orthographe qui devient tous les jours pire et qui a été gâtée systématiquement, il faut rompre avec les habitudes du public. » (*Journal* (inédit), 13 janvier 1905). Jarry s’intéressera – sur un mode parodique – à la question : à propos du « langage instantané » en faveur duquel pétitionnent les députés de la Haute-Savoie, ces quasi « pays » d’Otramare et de Saussure (*La Revue blanche*, 01.06.1901, *O.C.* II, p. 301). Jarry remarque non sans bon sens que le principe « une seule lettre pour chaque son » ne peut que compliquer l’orthographe ! Un autre type de simplification serait de déterminer le « son-symbole » propre à chaque langue : c’est, pour l’anglais, la détonation du canon (« L’Étude de la langue anglaise », *La Revue blanche*, 15.05.1901, *O.C.* II, p. 295). Sur un mode nettement plus sinistre, Drumont brocarde la *Linguistique dévoilée* de Lévy-Bing (Paris, F. Vieweg, 1880) – Havet publia la même année et chez le même éditeur son *Queralus* – en relevant que pour ce dernier « [l’]emploi de la langue phénicienne s’impose nécessairement » à la base de toute réforme (cité par Drumont 1886 : 84). [Lévy-Bing fonda en 1886 une Société nationale pour une traduction nouvelle des Livres saints en langue française, en compagnie d’un pasteur et d’un curé de la Madeleine. Il fut le co-traducteur de ce qui apparaît comme la première version « œcuménique » de la Bible.]

8. Cette suppression aura finalement lieu. La République et le Canton de Genève

pour objectif de prévenir le risque qu'un télégramme, passant ensuite aux autres journaux, répandît le bruit de... on ne saura pas quoi ; la signature s'assortit des titres du signataire : ancien maître de conférences à l'École Pratique des Hautes Études de Paris⁹, Chevalier de la Légion d'honneur¹⁰, Professeur à l'Université de Genève¹¹.

- Un document critiquant les « stratagèmes indignes » par lesquels le Conseil Fédéral a attribué à des compagnies privées le réseau ferré helvétique [f^o 18].

Nous extrayons de ce bric-à-brac les textes politiques, et notamment :

reconnaissent aujourd'hui officiellement la prostitution en appartement. Notons que ce texte acquiert une certaine résonance si on le replace dans le cadre d'un Saussure amateur, selon la rumeur, de bordels (parisiens, plus tard marseillais) où il aurait contracté la syphilis dont il serait mort (CMQ 2008b : 259). Sur la prostitution dans la Genève d'aujourd'hui, voir Réal Grisélidis, 1992.

9. 1881-1891.

10. 1891.

11. À partir de 1891. Cette suppression aura finalement lieu, puisque aujourd'hui la République et le Canton de Genève reconnaît officiellement la prostitution en appartement. Notons que ce texte acquiert une certaine résonance si on le replace dans le cadre d'un Saussure amateur, selon la rumeur, de bordels (parisiens, plus tard marseillais) où il aurait contracté la syphilis dont il serait mort (CMQ 2008b : 259). Sur la prostitution dans la Genève d'aujourd'hui, voir Réal Grisélidis, 1992.

LES ÉPISTOLES ANGLOPHOBES

Deux lettres portent sur l'actualité politique : « Philosophie de la guerre sino-japonaise » (1895) et « Le loup boër et l'agneau britannique » (1896), la seconde se prolongeant par une lettre au rédacteur financier du *Temps* sur l'or du Transvaal.

Donnons les termes de la première, à notre connaissance inédite.

Philosophie de la guerre sino-japonaise.

Le premier point est de constater que pendant que la France dépensait des centaines de millions à faire la guerre au Tonkin, à Formose, et à Fou-Tchéou, sans aucun résultat (barré : utile) correspondant, elle n'eût pas dépensé la moitié de cet effort pour prendre Pékin et y dicter (barré : de suite) seule ses volontés, en s'assurant pour l'avenir un tout autre prestige dans (barré : ses possessions d') tout l'Extrême-Orient que celui dont elle y jouit actuellement.

Ah ! il y avait l'Angleterre, et de naïfs anglomanes se figurent encore que l'Angleterre osera jamais (en marge : puisse être capable de) dire un mot devant le fait accompli (barré : comme si elle était une puissance militaire). Elle sent si bien sa nullité militaire que toute sa politique consiste à prendre [f° 40] ce qui n'est contesté par personne, (barré : et) mais s'il s'élève une contestation, à filer très doux en essayant jusqu'au dernier moment de rappeler (barré : les pauvres victoires de) Waterloo, victoire décidément un peu usée aujourd'hui.

L'Angleterre est la mouche qui prendra impudemment tout ce que le lion continental lui laissera ; (barré : mais) un seul (barré : coup) remue-ment de queue la fait fuir, et nous gardons la naïveté de croire (barré : que) à force d'habileté de sa part, que c'est là une puissance qu'il vaut la peine de ménager et de discuter ! Mais, il n'y a vraiment qu'à prendre avec une demi-compagnie de soldats (barré : indo) français ou allemands, on verra toute la diplomatie britannique s'incliner respectueusement, trop heureuse d'éviter []

Ç'a été une [] que de se moquer purement et simplement []

[f° 40v] Précisément, c'est là le second point à observer curieusement aujourd'hui.

L'Angleterre (barré : n'ose pas) se garde bien de faire des représentations au Japon, (barré : qui) sachant que celui-ci l'enverrait bellement promener, (barré : et qui aurait raison). Elle eût cent fois moins osé en faire à la France. Le Japon est beaucoup mieux au courant que la France de (barré : la nullité) l'inanité des menaces anglaises, du grotesque absolu de ses protestations belliqueuses qu'on sait parfaitement ne devoir jamais être suivies d'effet. Ce n'est qu'en Europe qu'on continue à croire à []

Cette analyse de la guerre sino-japonaise (1894-95) au terme de laquelle le Japon annexera Formose et Liaodong et la Chine devra céder des territoires aux Européens tout en reconnaissant l'indépendance de la Corée, Saussure l'analyse uniquement sous l'angle d'une véhémence anglophobie¹. L'idée, qui rejoint une certaine *doxa* populaire, est que toute expédition « internationale » ne profite qu'à l'Angleterre. Une variante de cette thèse, que développera *La Libre Parole* au moment de l'expédition de Madagascar (1895-1896), est que l'expansion coloniale française ne sert, à terme, que les intérêts britanniques.

L'année suivante (1896) voit la rédaction du texte : « Le loup boër et l'agneau britannique » (371/2, [f° 6-8], CMQ p. 204-207), qui commente le raid de l'aventurier britannique Jameson, au service de Cecil Rhodes et de la *Chartered C°* sur le Transvaal et le gouvernement Kruger (on sait que cette sixième agression britannique échouera ; le Transvaal ne sera finalement vaincu qu'en 1902). Le Genevois s'en prend de façon sarcastique à la « grande puissance civilisatrice de notre siècle, l'Angleterre » (f° 6) et à certains organes de presse helvétiques indignés qu'on puisse mettre en doute des « paroles aussi *gentlemanlike* » que celles de Lord Salisbury quand il affirme que les mines d'or du Transvaal ne jouent aucun rôle dans le conflit (*ibid.*). Saussure s'en prend par la même occasion à une certaine éducation suisse : « [L]e crédit de l'Angleterre, la foi dans sa parole (ou même de sa puissance) est absolument ruiné, même dans des cités comme la nôtre où la croyance en l'Angleterre était sucée par le sang comme croyance d'Évangile [...] » (f° 7), à quoi se mêle un souvenir personnel douloureux : « Je ne parle pas à la légère, mais pour avoir connu des Anglais de 10-12 ans, avoir été élevé au milieu d'eux, et savoir parfaitement à quoi m'en tenir sur leurs instincts. L'instinct anglais, admirable d'élan et incomparable de lâcheté devant quiconque est plus faible ou plus fort. » (passage barré, f° 7).

1. L'anglophobie saussurienne ne va-t-elle pas sans un certain aveuglement ? Concernant notamment une « nullité militaire », une « inanité de ses menaces » et un « grotesque de ses protestations belliqueuses », l'épisode de peu ultérieur (1898) de Fachoda suffirait à en montrer le peu de bien-fondé. Sauf à constituer la énième illustration de la *doxa* en vigueur (partagée par Saussure) : l'essentiel de la politique étrangère de la France est conduite par la peur de déplaire à l'Angleterre.

Philosophie de la guerre
sino-japonaise.

Le premier point est de constater que pendant que la France dépensait des centaines de millions à faire la guerre au Tonkin, à Formose, et à Fou-Tchéou, ~~elle~~ sans aucun résultat ^{concret}, elle n'eût pas dépensé la moitié de ces efforts pour prendre Pékin et y dicter seule ~~ses~~ ses volontés, en s'assurant pour l'avenir un tout autre prestige dans ses possessions ^{Asiatiques} Extrême-Orient que celui dont elle y jouit actuellement.

Ah! il y avait l'Angleterre; et de naïfs anglomanes se figuraient que l'Angleterre osera jamais se tenir en face d'un tel fait, ^{comme} elle l'a fait une puissance militaire. Elle ne s'est bien sa nullité militaire, que toute sa politique consiste à prendre

ce qui n'est contesté par
personne; ^{mais} s'il s'élève
une contestation, à fêter
très doux en essayant jusqu'au
dernier moment de rappeler
~~les~~ ~~preuses~~ ~~victoires~~ de Waterloo,
victoire décidément un peu usée
aujourd'hui.

L'Angleterre est la mouche
qui prendra imprudemment
tout ce que le lion continental
lui laissera; mais un seul
coup de queue la fait fuir,
et nous gardons la naïveté
de croire ~~que~~ à force d'hé-
-lité, de sa part, que c'est
là une puissance qu'il vaut
la peine de ménager et de
discuter! Mais, il n'y a folie
vraiment qu'à prendre avec une demi-com-
pagnie de soldats ~~indo~~
français ou allemands,
ou verre tout le diplomate
britannique s'inclinant res-
pectueusement, trop heureuse
d'obtenir
94 C'est une qui se moque par-
-ment et simplement.

Précisément, c'est là le second point
à observer, curieusement aujourd'hui.

*sachant que
Chui-ci*
L'Angleterre ^{se garde bien de} ~~n'a pas~~ faire
des représentations au Japon, puis
l'empereur ^{elles} promener, et ~~peu~~ avec
raison. Elle eût cent fois moins osé
en faire à la France. Le Japon est
beaucoup mieux au courant que la
France de ~~la~~ ~~solidité~~ l'inanité des
menaces anglaises, du grotesque
absolu de ses protestations belliqueuses qu'il
sait parfaitement ne devoir jamais
être jamais être suivies d'effet. Ce
n'est qu'en Europe qu'on continue à
croire à

L'anticonformisme de Saussure (il fustige les « successives reculades » sur Cecil Rhodes » du journal suisse auquel il s'adresse), se double d'un anti-colonialisme assez répandu dans l'opinion publique et la droite françaises (en soulignant en Rothschild un partisan de Rhodes, la *Libre Parole* fait d'une pierre deux coups... mais Saussure lui-même implique « Lord Rothschild » parmi les commanditaires de la *Chartered*). L'Angleterre a l'outrecuidance de recommander à la grâce de Boers « ce précieux flibustier, auteur chez les Matébélés² de tels massacres qu'un cri d'indignation avait fini par s'élever dans l'Angleterre elle-même contre cet abominable chenapan » (f° 7 bis). – Rappelons qu'en France l'entreprise coloniale est soutenue à gauche (voire à l'extrême gauche) au nom de la « mission civilisatrice » de la France : le gouvernement Ferry tombera sous les coups d'une coalition anticolonialiste !

« Bravo, Monsieur le Président Krüger ! », conclut Saussure : il ne semble pourtant pas qu'il évoquera à nouveau le vieux chef, qui devait mourir en exil en Suisse (à Clarens) en 1904.

Le verso de la page précise cet anticolonialisme anglophobe :

On ne peut plus dire (barré : Non, il ne s'agit. Il ne s'agit plus) cette fois qu'il s'agit du pauvre nègre ou du pauvre jaune qu'il s'agit d'arracher aux horreurs de la barbarie en lui assurant les bienfaits de l'alcool et de l'opium³. Non, les choses sont pour une fois tout à fait franches (barré : patentes, éclairées par la lanterne), et telles que le (en marge : grand) cynique Diogène n'aurait pas eu besoin même d'allumer sa lanterne pour en voir les recoins.

C'est pourquoi elles se prêtent à une méditation philos[ophique].

Il sera établi (barré : lorsque se trouve d'une part un peuple de notre sang⁴ race et de notre sang), pour l'histoire, par un exemple d'autant plus précieux que cette occasion de vérifier la chose était peut-être unique, [] (je complète la version de CMQ, p. 207)

Un autre texte, qui suit dans la collation de la BGE, bien qu'isolé (c'est le § 4 d'un développement dont il manque les trois premiers) fait de l'Angleterre une Carthage ennemie de l'Europe :

À l'heure qu'il est l'Angleterre est Carthage à tous les points de vue possibles :

– Par le fait d'être une puissance exclusivement commerciale.

2. Ethnie de Rhodésie (Zimbabwe). NdÉ.

3. Allusion à la guerre de l'opium (1839-1842) qui éclata entre la Grande-Bretagne et la Chine, lorsque cette dernière s'avisait d'interdire l'importation de l'opium. Elle s'acheva par l'occupation de Changhaï et le traité de Nankin.

4. Saussure pêche ici par naïveté : l'opinion publique britannique était conditionnée à considérer les Boers comme « pas tout à fait » blancs. On comparera, *mutatis mutandis*, avec Meillet qui estime dans son Journal d'Arménie à la date du 25 avril être, sur le second pont du bateau qui l'emmène de Constantinople à Batoum, le « seul tout à fait européen », les autres étant « presque tous musulmans, tout au plus Grecs ». On admirera le « tout au plus »...

- Par celui de n'avoir que des armées mercenaires et très faibles.
- Par celui de voir le centre des échanges du monde lui échapper et passer peu à peu ailleurs, comme (barré : ce fut le cas entre Carthage et Rome)
- Par l'[] continue (?) jactance, insidieusement [déclarée] d'un [] carthaginois [] de l'humanité.

La métaphore implique la destruction ⁵ :

On se rend compte, dis-je, que pas un des privilèges dont semble [*sic*] jouir les sujets britanniques ne résulte d'une puissance positive de la nation, mais que tous résultent de la tolérance des autres, tellement qu'il pourrait suffire d'une étincelle pour détruire à tout jamais jusqu'à l'ombre d'une puissance britannique.

Ce texte s'articule avec un pli non daté, adressé à « Monsieur le Rédacteur Financier du Temps » (périodique dreyfusard) et signé : « Un lecteur régulier de vos chroniques ». Postérieur à la défaite des Boers, il s'interroge : « Où va l'or qui s'extrait de semaine en semaine des mines du Transvaal ? Se dirige-t-il sur Londres pour y être converti en livres sterling ? Se perd-il en partie par le commerce dans le continent africain ? Bref, qu'en advient-il ? » (371/2 [f° 9] CMQ p. 207)

L'épistolier déduit des chroniques financières que « le seul Transvaal » livre actuellement [cinquante millions en or] en deux mois, et évidemment le déverse sur Londres ». Et ce, dans une discrétion totale : « Expliquez-moi donc l'énigme de l'absolu silence sur les arrivages d'or, ou sur l'issue que trouve présentement dans le monde la production générale de l'or ».

On notera que l'or du Transvaal constituera un thème d'actualité perdurant : Maurice Leblanc y fait allusion en 1908 dans *Arsène Lupin contre Herlock Sholmes*.

Pourquoi insister sur ce double aspect, anglophobe et anticolonialiste ⁶, des épistoles ? C'est qu'il cadre avec l'idéologie de la *Libre Parole*. Pour que le rapprochement s'accusât, un texte antisémite s'impose évidemment.

5. Est donc anticipée – au moins implicitement – la formule, reprise du vieux Caton, par laquelle Ferdonnet (1901-1945), le « traître de Stuttgart », concluait chacune de ses émissions collaborationnistes par un sonore : « L'Angleterre, comme Carthage, sera détruite ». Auteur d'une *Guerre juive* (1939, éd. Boudinière), Ferdonnet quittera les ondes en 1942. Il sera condamné à mort et fusillé en 1945.

6. Avec des nuances sur lesquelles nous reviendrons.

LA LETTRE ANTISÉMITTE DE NOVEMBRE 1894 : L'INTERPRÉTATION DE C. MEJÍA

Or ce texte existe : il s'agit, à l'intérieur du cahier consacré à Whitney, d'une lettre adressée à « Monsieur le Directeur de la Libre Parole. Paris », que ni Godel, ni Engler ni les éditeurs des *Écrits* n'ont publiée, et qui a provoqué la gêne de ceux qui l'ont lue (« [d]ès 1969 » pour Cl. Normand, 2006 : 152, n. 148). Si elle est datable de novembre 1894 – ce qu'implique matériellement sa présence dans le cahier Whitney, mais que réfute une autre donnée analysée plus bas – sa relation avec l'affaire Dreyfus est avérée (le capitaine sera envoyé en conseil de guerre le 4 décembre 1894), affaire orchestrée à partir du 31 octobre par l'organe de Drumont, fondé deux ans plus tôt.

Silence gêné ou exégèse d'une excessive subtilité : c'est le cas de CMQ.

Commençons par donner le texte (BGE, 3951/10, [f° 30-31])

Monsieur

Des deux erreurs principales, dont la France entière était imbuée à l'égard des Juifs, Drumont a détruit la première. Il a établi qu'il n'y a aucun Juif (à part une dizaine de Juifs portugais) dont le droit de cité française remonte au-delà de 1792 *comme maximum* ; et qu'en général c'est beaucoup plus récemment, par exemple vers 1830, que ces essaims de parasites ont quitté Francfort pour venir s'abattre sur Paris.

Il reste l'autre erreur, répandue avec le plus grand sérieux par nos Juifs^a, que s'ils en sont venus à encombrer les nations occidentales, c'est parce que [f° 31] l'empereur Titus, fils de Vespasien, leur aurait procuré quelque trouble en Judée aux alentours de l'an 68. Que par conséquent comme héritiers de Rome, nous n'avons pas à nous plaindre, mais à commencer à voir les éternelles conséquences de l'iniquité commise envers le peuple (barré : de Dieu) d'Israël^b il y a 1800 ans.

^a juifs chez CMQ.

^b Israel chez CMQ ; biffure non signalée.

Monsieur le Directeur de la Libr. Perle. Paris.

Monsieur

Les deux erreurs principales, dont la France entière
 s'est imbuë à l'égard des Juifs, Drumont a
 détruit la première. Il a établi qu'il n'y a aucun
 Juif (à part une dizaine de Juifs portugais)
 dont le droit de cité française remonte au-delà
 de 1792 comme maximum; et l'empêchal d'être
 beaucoup plus récemment, par exemple vers 1830,
 que ces essaims de parasites ont pû être franc-
 fort pour venir s'établir sur Paris.

Il reste l'autre erreur, répandue avec le plus
 grand sérieux par nos Juifs, que s'ils en sont venus
 à encomber les nations occidentales, c'est parce qu'ils

l'empereur Titus, fils de Vespasien, leur
 aurait procuré quelque trouble en Judée aux
 environs de l'an 68. que par conséquent com-
 me héritiers de Rome, nous n'avons pas à nous
 plaindre, mais à commencer à voir les étres-
 et les conséquences de l'iniquité commise
 envers le peuple ~~de Dieu~~ il y a 1800 ans.

Ce serait très beau si on était persuadé
 que c'est parce que Titus a fait une guerre
 en Judée qu'il y a aujourd'hui des Juifs dans
 le monde. La vérité est que longtemps avant Titus,
 les Juifs avaient peuplé l'empire de colonies
 d'espérances,

Ce serait très beau si on était persuadé que c'est parce que Titus a fait une guerre en Judée qu'il y a aujourd'hui des Juifs dans le monde. La vérité est que longtemps avant Titus, les Juifs avaient peuplé l'empire de colonies d'usuriers,¹

Dans sa contribution d'une grande érudition, mais à la dialectique souvent surprenante, CMQ s'attache à exonérer Saussure de tout anti-sémitisme. La démonstration s'articule sur trois supports que nous examinerons l'un après l'autre :

- l'argument syntagmatique ;
- l'intertexte idéologique (nous en profiterons pour résumer l'idéologie de la *Libre Parole*) ;
- l'axiome totalisant.

Nous discuterons chacun de ces arguments, qui souffrent du fait que la démonstratrice ne tient pas compte d'un document essentiel.

3.1 L'ARGUMENT SYNTAGMATIQUE

Arguant d'une pluralité de *pratiques*, de leur imbrication et de leur inséparabilité, qu'elles soient linguistiques, matérielles et symboliques (2008a : 191), CMQ enchâsse la lettre antisémite dans des environnements (de gauche et de droite) textuels propres au projet whitneyen. Les folios 30-31 sont donc donnés à lire comme une *partie* de l'ensemble 27v-33 du cahier (2008a : 193-195). Que dit cet environnement ? Il s'agit, en amont, d'un développement sur la formation par composition ; en aval d'un passage sur la dualité de la langue, recourant (déjà) à (et reprenant) l'image du jeu d'échecs. Selon CMQ, les notes sur Whitney auraient été écrites « en partie afin de démontrer la fausseté des arguments utilisés dans l'idéologie raciste de l'époque » (196). Le projet de lettre relèverait en ce sens d'un « jeu rhétorique » (196), explication diffusée par la Colombienne à son séminaire de 1991 (sans grand écho et sans qu'elle même en fût convaincue, selon sa confiance).

Pourtant « on ne peut accepter une lecture littérale du brouillon » (198) dès lors qu'on ne l'[extrait pas] de son contexte matériel » (*ibid.*). Ce serait le travers où M. Lynn-George serait tombé². Le lieu du texte est d'une importance primordiale : il succède à une « réflexion linguistique sur le "génie des langues" où Saussure compare l'allemand, le français et l'hébreu de façon plutôt insolente vis-à-vis de l'idéologie ambiante » (208). Quant à l'aval, imageant la dualité

1. La virgule finale laisse supposer qu'il était envisagé une suite au texte.

2. "The Crossroads of Truth : Ferdinand de Saussure and the Dreyfus Affair", MLN 121.4 (2006) : 961-988, disponible en ligne (références données par CMQ). Lynn-George considère que la première occurrence d'« intellectuel » comme substantif se trouve chez Réville.

des langues, il constituerait une sorte de « manifeste posant l'égalité des langues » (209).

Disons le sans ambages : la démarche de CMQ n'est pas pertinente. L'amont du texte litigieux porte à la fois sur l'hétérogénéité du signe comme corps ; sur la langue comme échappant à l'opposition historique / non historique : soumise à des *déplacements non calculables pour le logicien* (ÉcLG : 209) ³ ; sur la langue comme institution *SANS ANALOGUE* (ÉcLG : 211). L'hétérogénéité du signe, outre qu'elle alterne *convention* et *arbitraire* proprement dit ⁴, est radicale en ce qu'elle s'illustre, de façon paradoxale, par l'anti-arbitrarité : « Il n'y a aucun rapport à aucun moment entre un certain son sifflant et la forme de la lettre *S* » (*ibid.*). [Pauvre Racine, pauvre Oreste !] Bref la rage anti-naturaliste de Saussure esquisse l'indépassable métaphore de *De l'essence double du langage* : une « plaque d'or mise sur un bœuf » (ÉcLG : 18). L'hétérogénéité s'applique à l'organe vocal choisi par hasard comme « plus commode » que tout autre moyen sémiologique (ÉcLG : 214). N'étant elle-même ni dans la position ni dans le changement historique, la langue se compare à un jeu d'échecs : chaque *coup* est indépendant de la *suite de coups* qui le précède. La linguistique générale ⁵ ne dit pas autre chose : n'importe quelle *suite de coups* peut produire telle formule linguistique, et non, évidemment, un quelconque « génie de la langue » :

Par sa *genèse*, un procédé provient de n'importe quel hasard. Par exemple, *Hôtel-Dieu* (signifiant exactement au moyen âge *Hôtel de Dieu*) offre un procédé totalement identique à l'hébreu [*tsédek Yahweh*] « justice de Dieu ». Le procédé « hébreu » est employé sans restriction dans des centaines de juxtaposés français. (ÉcLG : 215)

Ainsi, de la même façon que le français pourrait apparaître comme une langue sémitique, l'allemand, avec des composés comme *Bet-Haus*, où le premier terme offre une idée verbale, pourrait apparaître comme non indo-européen. On le voit : le développement n'aborde pas, même de façon très indirecte, la question de la captation par l'Allemagne de la discipline indo-européenne ⁶ (ce qui est reproché aux néogrammairiens est leur positivisme, leur manque d'abstraction). Aussi les classifications, le « génie de la langue » (indo-européen ou sémitique) ne sont-ils pas rien *en soi*, mais au regard de la plus infime mutation capable de révolutionner le système de fond en comble.

3. Je me réfère, par commodité, aux *ÉcLG*.

4. « Mais l'institution d'un signe quelconque [...] par exemple de *cow* ou *vacca* pour désigner l'idée de vache est fondé sur l'irraison même » (ÉcLG : 214).

5. C'est elle – comme l'anticipant, lui – l'objet de la « vénération » saussurienne, et non le Whitney « positif » dont il esquisse sans conviction et à trois reprises le programme.

6. Il ne semble pas qu'au contraire de Meillet, Saussure se soit jamais insurgé contre l'expression « indo-germanique ».

Faute d'accepter cette fortuité, c'est le retour, sous une autre forme, à la linguistique botanique de Schleicher. Nulle critique, on le voit, d'un quelconque racialisme : la question est, pour Saussure, à la fois historiquement réglée (v. Annexe I) et épistémologiquement sans intérêt. Meillet, sous une forme atténuée, ne dit pas autrement ce qui est devenu un pont aux ânes : des structures identiques ne préjugent pas d'une origine commune et des langues génétiquement apparentées peuvent présenter des dissemblances structurales importantes (par exemple, la tripartition SVO, SOV, VOS).

L'argument de CMQ, si je l'ai compris, se résume comme suit : une « pratique »⁷ antisémite suivant un développement qui conteste le génie des langues et met en exergue des identités de structure entre langues indo-européennes et sémitiques, ne peut être que parodique. Irrecevable substantiellement (l'imperméabilité mutuelle de la langue et de la race est un thème récurrent chez Saussure – il vient d'ailleurs d'en parler), cet argument l'est aussi formellement : l'utilisation d'un espace resté vierge pour écrire un texte qui n'a rien à voir avec l'ensemble, est banale. Un exemple ? « *δεδω en attiq[ue]* »⁸ prend place au sommet du f° 15, dans un développement consacré aux... Huber-Saladin f° 13-15. Certaines bizarreries des *ÉcLG* pourraient s'expliquer par le fait que le verso du folio ne constitue pas toujours la suite du recto, ou que la suite syntagmatique n'en est pas une : ainsi le SV « s'occupe d'un objet double » [f° 32], succédant au courrier ne constitue manifestement pas le prédicat du groupe sujet : « et de manière que le nouveau procédé » du f° 29 qui le précède, même si la syntaxe y semble trouver son compte. On passe en effet du déni, si l'on veut, du génie *des* langues à *la* langue objet double, recourant à nouveau au jeu d'échecs. Il s'agit bien de deux développements différents, dualité qui ne ressort pas de l'édition Bouquet (216). Par ailleurs *De l'anti-historicité du langage* (tête de chapitre ?), qui occupe le verso de la p. 31 (lettre à Drumont), devient le titre de ce second développement qui ne dit nullement que la langue est anti-historique, mais qu'elle est double ! (la suite, il est vrai, jette un doute radical sur le sens de son historicité : suite syntagmatique particulièrement inexploitable dans la perspective de CMQ). Au fond, Saussure ne s'intéresse *aux* langues que pour expliciter les apories inhérentes à *la* langue.

7. L'auteur fait un usage immodéré du syntagme « pratiques symboliques » et somme le brave Sechehaye d'indiquer à titre posthume quelles étaient les siennes au moment de sa lecture du brouillon (208).

8. Archives Saussure, BGE 371/2.

3.2 L'INTERTEXTE IDÉOLOGIQUE

L'autre argument développé est d'ordre idéologique : les épistoles manifestent toutes, disons un « humanisme » suffisamment avéré pour que la lettre antisémite ne puisse être interprétée autrement que comme un persiflage antiphrastrique.

3.2.1 UNE PARTIE DE CHASSE PITTORESQUE

Saussure s'indigne d'une chasse à courre homicide⁹ organisée par les Anglais de Ceylan en 1882 : où la formule *shoot at sight* (« tirer à vue ») concerne tant les animaux que certaines ethnies locales, comme les Vettas. De cette dernière, Saussure écrit qu'elle est « connue des (barré : anthropo) ethnologues comme un des plus bas – sinon le plus bas – types de l'espèce humaine. Son intelligence ne va pas à compter au-delà de quatre. Toute sa langue se compose à peine d'une cinquantaine de mots. »¹⁰ (CMQ 2008a : 200, *fac simile*). L'indignation du Genevois à l'encontre de ces criminels – il tient leur nom à la disposition du rédacteur en chef – se hausse à une détestation si virulente de la « race anglaise » (199) qu'il justifie le choix d'une publication étrangère (vraisemblablement française) du fait que « les organes suisses sont ou trop méconnus, ou trop anglophiles (en marge, barré : aveuglés) pour que leur publicité soit [] » (le texte est barré jusqu'à « pour »).

3.2.2 DE LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Le second texte, déjà évoqué, est en forme d'apologue. Il s'agit de « Le loup boër et l'agneau britannique ». Saussure en profite pour dauber le conformisme de la presse et pimente son courrier de la parenthèse nettement anticolonialiste, déjà signalée, concernant les Matébélés, tout en étayant son anglophobie du crime de responsabilité collective :

9. Ce type de sport ne semble pas avoir été rare dans l'Empire britannique. On lit dans les mémoires du planteur du Bengale Macnaghten (que S. Herfort tiendra pour être Jack l'Éventreur !) : « [Au cours des chasses au chacal] [p]arfois des enfants étaient tués, des chèvres et des chiens ont fréquemment été emportés » (Herfort 2007 : 153). On sait que la chasse à courre contribua efficacement à la « solution finale » du problème aborigène de Tasmanie. Lors des troubles survenus en Nouvelle-Calédonie (1985), aux « Australiens » qui se mêlaient de leur donner des leçons, les autorités françaises eurent beau jeu de rétorquer que si la question canaque avait été réglée *tasmanico modo*, il n'y aurait plus de problème calédonien. Ce dont la diplomatie anglo-saxonne eut le culot, il faut le dire phénoménal, de s'offusquer.

10. Il serait important de pouvoir dater la lettre (postérieure de toute façon à 1891), mais on voit que Saussure oublie, avec ce type de notation, jusqu'à sa qualité de linguiste (il assortit pourtant sa signature du titre : « Ancien maître de conférences à l'École Pratique des Hautes Études de Paris »).

Tous ce que vous ¹¹ nous avez dit personnellement sur Cecil Rhodes ne nous empêche pas de voir que le peuple anglais est <de tout cœur> pour Cecil Rhodes et que même il est dans le plus intime des fibres de ce peuple de glorifier ce pirate ¹² par (barré : souvenir de la)

C'est un curieux phénomène et atavisme (barré : curieux) que celui du pirate saxon dont (barré : il) le [*sic*] procède par directe continuation du sang, et avec entière conservation de ses instincts, sous l'écorce légère de quelques formes de civilisation. (BGE, Archives Saussure, 371/2, f° 7)

Il le charpente des souvenirs autobiographiques déjà évoqués.

3.2.3 RÉSUMONS

La correspondance « politique » de Saussure fait montre :

- d'une extrême anglophobie : l'Angleterre est Carthage « à tous les points de vue possibles » ;
- d'un anticolonialisme parfois flagrant : on a vu qu'il ne va pas jusqu'à remettre en cause le droit des Européens à intervenir outre-mer et y fonder des États (la question de la situation politique des Noirs d'Afrique du sud n'est pas abordée) mais insiste sur l'hypocrisie de prétextes civilisateurs déguisant, dans le cas anglais – et lui seul apparemment – des motivations purement mercantiles ;
- d'un antisémitisme avéré qui s'exprime apparemment à l'occasion de l'affaire Dreyfus.

D'où la thèse de CMQ : encadré à l'intérieur d'une « pratique symbolique de dénonciation des hypocrisies diplomatiques et journalistiques » ¹³, le brouillon ne peut être que « faussement antisémite » (208).

Or cette thèse repose sur un implicite voulant que les Juifs soient à ranger dans le camp des victimes. La thèse inverse (plus conforme à l'opinion publique de l'époque) : qu'ils doivent bien plus être identifiés aux Anglais exploités ¹⁴ qu'aux Boers, n'effleure pas CMQ. Cette dernière thèse est la plus vraisemblable : c'est elle qui donne sa cohérence à l'ensemble des *dénonciations*. Rappelons que le mouvement ouvrier est fortement teinté d'antisémitisme : c'est le socialiste

11. Le journaliste ou le rédacteur en chef d'un périodique suisse, à qui est reproché ses « perpétuelles reculades sur Cecil Rhodes » (*ibid.*)

12. Jameson.

13. Rappelons l'emploi immodéré, souvent peu pertinent, en tout cas anachronique, que CMQ fait du terme « pratiques », terme précisément « pratique » pour estomper le caractère hétérogène de textes, même inclus dans le même cahier et même occupant le recto et le verso de la même feuille de papier.

14. La suite du passage cité plus haut le confirme : « [Rien de plus amusant que vos successives reculades sur Cecil Rhodes]. D'abord c'est un homme soutenu uniquement par quelques gens du Cap. Puis par quelques Anglais, par ex[emple] Lord Rothschild [...] » (371/2, [f° 7]).

Proudhon (1809-1865) qui, semble-t-il, utilisa le premier le terme d'« extermination ». L'un des pamphlets les plus violemment antisémites est commis par Gustave Tridon, communal et fidèle second de Blanqui. Il s'agit de *Du molochisme juif*, publié en 1884 (v. Annexe VIII) et réédité par une officine néo-nazie. Répétons que Drumont est lui-même disciple de l'« insurgé » Vallès. Quant au très libéral et très persécuté Michelet (1798-1874), c'est à lui qu'on doit la diffusion de la thèse selon laquelle la famille Rothschild aurait assis sa fortune sur la défaite de Waterloo. Cet antisémitisme est d'ailleurs annoncé par le socialisme utopique d'un Toussenel (1803-1885), disciple de Charles Fourier (v. Annexe VI).

Outre l'anachronisme, il y a enfin une question de sérieux : qu'a de commun l'exercice à vol d'oiseau de datation historique avec la « sémantique fondamentale » de la langue qu'accouchent à grands ahans les notes sur Whitney ? Je m'étonne que CMQ n'ait pas été sensible à une telle *différence de potentiel*, non plus qu'à la différence des styles (la lettre à Drumont est une démonstration d'écolier), non plus qu'à l'inférence boiteuse qui traverse cette dernière : elle *atteste* et *conteste* à la fois l'ancienneté de la présence juive hors Israël.

Cela est sans doute regrettable, et explique la gêne ressentie par Normand et autres, mais les trois traits fondamentaux du discours politique saussurien : anglophobie, anticolonialisme, antisémitisme, sont très exactement ceux de la *Libre Parole*¹⁵.

Pour ne pas risquer de céder à un rapprochement facile, voyons plus précisément quelle fut cette idéologie.

15. Le quatrième trait – la germanophobie –, même s'il arrive à Saussure de vilipender la « monstrueuse stupidité » des Allemands, se limite aux relations exécrales avec Osthoff et au persiflage de l'École allemande de *Sprachwissenschaft*.

L'IDÉOLOGIE DE *LA LIBRE PAROLE*

4.1 SOMMAIRE DU QUOTIDIEN ¹

Il comporte les rubriques suivante : Revue de presse — Carnet du ménage (avec menu) — Cotations de la Bourse — Chronique (irrégulière) du mouvement ouvrier — Récréations du lundi : logographes et anagrammes, mots en lutrin, mots en carafe, charades, énigmes — Feuilletons (en 1894 : *La jeunesse de Panurge* « roman de cape et d'épée » de Blairans) — Nombreuses publicités dont voici quelques échantillons : absinthe Terminus ² ; élixir des Bénédictins de Soulac contre le mal de dents ; Royal Windsor, régénérateur du cheveu ; remède d'Abyssinie Exibard contre l'asthme ³ — outre la décidément inusable Jouvence (alors Tisane) de l'abbé Soury ⁴. Le périodique milite de manière aussi opiniâtre qu'insolite pour la substitution du « khiva » ⁵ (« déjà connu de nos lecteurs ») au corset.

Le point remarquable est qu'aucun courrier des lecteurs n'est prévu, même si, de temps à autre, il est fait allusion à des correspondances. Le projet saussurien intrigue donc dès l'abord : il suppose que

1. Désormais LP.

2. La bien nommée !

3. Un article de novembre 1894 accuse des Juifs de Russie de vendre au marché noir un remède français contre l'asthme. Est-ce le même ?

4. « La Jouvence de l'Abbé Soury est une solution à base de plantes, inventée en 1745 par deux abbés normands, l'Abbé Soury et l'Abbé Delarue, qui lui donnèrent le nom de « Tisane des deux Abbés ». Ce médicament est fait à partir de 11 extraits de plantes médicinales ; elle est préconisée pour les troubles de la circulation et leurs diverses manifestations et a une action complète veinotonique, vasoconstrictrice et anti-inflammatoire. C'est au XIX^e siècle que Magloire Dumontier, l'arrière-petit-neveu de l'abbé Gilbert Soury, la commercialise à grande échelle. » (Wikipédia). Moins connue est la *souris de l'abbé Jouvence*, chère à Alphonse Allais.

5. Khiva est une ville d'Ouzbekistan, « ancienne capitale d'un khanat puissant » (*Petit Larousse* de 1954, l'édition de 1994 n'en parle plus). Après sa conquête par les Russes en 1873, Mohammed Rakhim Khan décida d'occidentaliser son khanat désormais sous protectorat, notamment en imposant le port du corset aux pensionnaires de son harem. La différence entre un khiva et un corset classique ? J'avoue qu'elle m'échappe.

notre épistolier estimait sa notoriété suffisante pour retenir l'intérêt du directeur lui-même. Autre bizarrerie : le corps du texte mentionne Drumont comme s'il s'agissait d'un personnage *autre* que le « directeur de la Libre Parole » auquel s'adresse la lettre, laquelle devrait être libellée comme suit : « Des deux erreurs [...] vous avez détruit la première. » Le brouillon distingue donc l'idéologue du rédacteur en chef. Étonnant. L'autre interprétation : que Saussure s'adresse au directeur succédant à Drumont après 1898 (il va se faire élire député d'Alger) bouleverse à la fois la chronologie et l'idéologie supposée du linguiste. Nous en reparlerons.

4.2 UN POPULISME MÂTINÉ DE SENSATIONNEL

En nous limitant à la période 1894-1898, nous constatons que la *LP* dénonce inlassablement la misère, surtout parisienne, comme l'illustre cet échantillon de faits-divers : suicide d'une mère, entraînant dans sa mort ses cinq enfants (10 octobre 1894) ; suicide d'une grand-mère et de ses petits-enfants (10 octobre) ; suicide d'un concierge sans emploi (11 octobre) ; quadruple suicide (mère, père, deux enfants, le 12 février 1898). Beaucoup d'artisans et d'ouvriers, réduits à la misère, se donnent la mort. À noter le *modus operandi* électif : le monoxyde de carbone. L'organe s'indigne également du sort réservé aux enfants pauvres, soit parce que l'Assistance Publique ne les prend pas en charge (10 octobre 1894), soit parce qu'ils sont l'objet de sévices et d'abus sexuels dans les établissements qui les recueillent (« Les petits martyrs de Campuis », 15 novembre, à la une).

Il n'hésite pas à signaler les faits insolites ou horribles dont l'actualité regorge : habitante de la rue Rambuteau prise chaque nuit d'un incoercible besoin d'enflammer du papier en criant « Au feu ! » (22 août) ; homme partiellement dévoré par sa femme (une portion de la lèvre supérieure, un morceau de joue droite et une aile du nez, est-il précisé) ; frasques sexuelles – dépeintes en latin ! – de la reine de Madagascar et de ses proches en compagnie de jeunes Français (19 septembre 1896 ; le pays, alors sous protectorat, va être annexé⁶).

Au plan idéologique, la *LP* se livre à des exercices de haute volée : entre, par exemple, son admiration pour le tsar Alexandre III⁷ mort le 2 novembre 1894 (une souscription est ouverte) et une

6. C'est par l'abolition de l'esclavage que la noblesse Merina prendra conscience de ce changement de statut (voir Rakotovo-Cohen-Bessy 1991).

7. L'attitude vis-à-vis des Russes est ambiguë : « Mais que voulez-vous faire en présence de ce peuple déséquilibré, qui a perdu la notion de la mesure et qui passe d'une haine épileptique contre les tyrans à une sorte d'ivresse adorative qui ressemble aux transports des Hindous se ruant sous le char de Jaggernaut ? » (éditorial du 12 septembre 1896). L'image finale devait être commune : on la retrouve dans *Les Sacrifices humains du 14 juillet* d'A. Jarry (qui écrit « Jaggernaut »), *Revue blanche* n° 196, 1^{er} août 1907.

fascination évidente pour le mouvement ouvrier : elle signale, le 10 janvier 1898, l'anniversaire de la mort de Blanqui (1805-1881) qualifié de « grand révolutionnaire » ; elle manifeste une sympathie certaine pour la Commune – on a déjà signalé que Drumont est le disciple de Vallès (1832-1885), *l'insurgé* de 1871 –, et une constante défiance vis-à-vis de la police, tout en tañçant régulièrement la sévérité de la justice. On pourrait donc en situer l'idéologie du côté de l'anarcho-syndicalisme, si justement les syndicalistes n'étaient pas, avec les « opportunistes »⁸, ses bêtes noires.

4.3 UN ANTICOLONIALISME PANACHÉ D'ANGLOPHOBIE

La *LP* manifeste, nous l'avons dit, un constant anticolonialisme. C'est ainsi qu'elle s'oppose à l'ultimatum donné au gouvernement « Hova »⁹. Attitude d'abord dictée par le coût humain et financier des opérations¹⁰ : le budget nécessaire à l'expédition de Madagascar est estimé entre 60 et 150 millions de francs. Coût humain illustré par ces tirailleurs morts au cours d'une embuscade targuie à Tombouctou : ce sont des morts de trop... Il s'agit aussi d'une attitude de principe : le périodique dénonce le travail forcé et les atrocités commises au Congo belge (22 août 1896). Pour l'Algérie, qui coûte 60 millions par an, il dénonce la... domination juive (14 novembre 1894).

Cet anticolonialisme s'articule tout naturellement, dans ce cadre, à l'anglophobie : la conquête de Madagascar ne servira, à terme, qu'aux commerçants britanniques.

4.4. UN ANTIPROTESTANTISME « MODÉRÉ »

L'article « Calvin sous les tentes de Sem » (15 janvier 1898) tente d'agrèger les protestants au Syndicat (dreyfusard). Devant la...

8. Parti de Gambetta (1838-1882) dont le programme était de faire tout ce qui était « opportun » pour consolider une République encore mal assurée. Pour une mise en parallèles des droites populistes des XIX^e et XX^e siècles, v. Annexe V.

9. Littéralement « homme libre ». C'est sous ce terme qu'est la plupart du temps qualifiée, au XIX^e siècle, l'ethnie Merina : habitants des Hauts Plateaux de Madagascar dominant (ou tentant de le faire) l'île.

10. La *LP* rejoint dans ce cadre un anticolonialisme très largement partagé par la droite (net avec le courant maurassien et, plus tard, gaulliste) à l'exception des légitimistes, qui justifient la conquête de l'Algérie par sa nécessaire évangélisation. Rappelons, par contraste et si besoin était, que le colonialisme est, au XIX^e siècle, une idée de gauche. Il s'agit, par exemple pour Ferry, d'un devoir incombant aux peuples civilisés. De gauche, voire d'extrême gauche : on en prendra pour exemple les sympathiques triplés Reclus – Élisée, Onésime et Élie (ce dernier mort en exil à Bruxelles) –, amis du prince anarchiste Kropotkine, dont le second (1837-1916) fut l'inventeur du terme « francophonie », dans un ouvrage de 1886 : *France, Algérie, colonies*, et non, comme il est souvent dit, dans le texte ultérieur *Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique. Où renaître, comment durer ?* (Paris, La Librairie universelle, 1904) où ne se trouve que « franco-phonie ». Ce dernier ouvrage lie, non sans clairvoyance, le destin de la langue française au continent noir.

protestation de l'un d'entre eux, habitant Montbéliard, Albert Monniot redresse, cinq jours plus tard, le tir : « Ce sont des frères parfois encombrants, mais ce sont des frères » (20 janvier).

4.5 UN ANTISÉMITISME GERMANOPHOBE

L'antisémitisme de Drumont a pu être qualifié de frénétique voire de pathologique¹¹ : il ne faudrait pas pour autant oublier qu'il s'associe constamment à une germanophobie non moins délirante : Jules Séverin ne va-t-il pas jusqu'à opposer à la médecine « judéo-allemande », qui « exploite, prolonge et ne guérit pas », une « médecine française » (22 août 1896) ?

Ainsi Zola, de « Génois » (15 janvier 1898) devient « Herr Zola » (3 mars). Sans grande cohérence. *Le Temps* résume le sens d'une manifestation antidreyfusarde par le slogan : « Plus de Juifs allemands ! » (8 février 1898). Le mobile de la trahison de Dreyfus ? Tout simplement servir une patrie qui n'a jamais cessé d'être allemande. La confusion est ainsi constante (favorisée dans le cas de Dreyfus par son origine alsacienne) et conduit à des rapprochements contradictoires¹² ou à des inférences surprenantes, comme celles de Meillet. Dans son *Journal*, il mentionne, à la date du 30 janvier 1898 (soit dix-sept jours après la publication de *J'accuse* !) :

Tout ceux qui sont plus ou moins antisémites insistent sur la question des races. Races est vague. Mais il est clair que les Juifs sont *autres*. Ils ont été sur bien des points les [agents] d'innovations qui se sont imposées mais qui, au fond, restent peu sympathiques aux Français. Ex[emples] Weil, Bréal, Oppert (et Salomon Reinach !), tous introduisent la philosophie allemande. Mendès très avant dans le mouvement wagnérien.¹³

11. On compte au rang des reproches protéiformes qu'il adresse au peuple élu, celui, pour leurs femmes, de n'avoir aucun esprit romanesque...

12. Surnommant Joseph Reinach « Boule de Juif » (17 septembre 1897), la *LP* commet un contresens doublé d'un témoignage d'inculture : la *seule* patriote de *Mademoiselle Fifi* (1882), nouvelle de l'auteur de *Boule de suif* (1880) – l'une et l'autre ayant pour cadre l'exode de 1871 – est, parmi les femmes galantes invitées par les Prussiens, l'israélite Rachel. On notera avec intérêt l'amalgame des deux personnages et des deux nouvelles en une seule narration filmique, par Christian-Jacques, sous le titre *Boule de suif* (1945).

13. (IMEC, Abbaye d'Ardenne). D'origine juive portugaise, Catulle Mendès (1841-1909) avait épousé Judith Gautier. Les Mendès rendent visite à Wagner en 1869 à Munich. Le parnassien y retrouve sa maîtresse et future deuxième épouse, Augusta Holmes (venue en compagnie de son père). Judith, également admiratrice de Wagner, aurait inspiré à ce dernier une passion enflammée. Précisons, pour pimenter les choses, que l'opinion publique fiança un temps Wagner à Augusta Holmes ! L'étroitesse des relations entre Mendès et Wagner, l'admiration inconditionnelle du premier pour le second, ne manquent pas de sel quant on lit le pamphlet *Le Judaïsme dans la musique* (v. Annexe VII). C. Mendès rédigea plusieurs brochures sur l'auteur du *Ring*, dont un *Richard Wagner* publié en 1886. On devait retrouver le corps de ce « Christ de cabaret » (M. Talmeyr) dans le tunnel de Saint-Germain en Laye, le 7 février 1909. À l'exception

Drumont avait pourtant, dans *La France juive*¹⁴ établi un distinguo subtil entre le « Sémite du midi » « relativement tolérant », « poète et artiste jusqu'à un certain point »¹⁵, et le Sémite du nord qui « crache sur les crucifix et fait des caricatures obscènes » (39). Prototype du premier : Pereire ; du second : Rothschild.

L'organe ne s'en tient guère à ce fragile distinguo : à peu près tous les maux qui affligent l'Algérie sont imputables aux Juifs¹⁶ (émancipés par les décrets Crémieux du 24 octobre 1870). Or les Juifs d'Algérie sont bien « du midi »... C'est qu'assez étonnamment le paradigme sépharade-ashkénaze, ignoré en tant que tel, se déplace en une opposition entre nord et midi¹⁷, où l'Algérie n'a pas sa place.

de Mendès et de Baudelaire, le wagnérisme reste marginal en France. Qu'on songe au *Dictionnaire* de Flaubert : « Ricaner quand on entend parler de "musique de l'avenir" ».

14. « Essai d'histoire contemporaine », Paris, Carpon et E. Flammarion, 1886, désormais *FJ*.

15. Sans remonter jusqu'à Montaigne, on peut présumer que Drumont a en tête Catulle Mendès.

16. L'insurrection de janvier 1871 aurait éclaté « quand les musulmans virent [...] les Israélites faire la fonction de jurés » (*FJ* : 356). Thème récurrent, qui ne cessera qu'avec les indépendances du Maroc et de l'Algérie (v. Massignon 2007)

17. Mais ce binôme est anachronique au XIX^e siècle : les vieilles judéités du Portugal, d'Espagne, du midi de la France ou d'Italie ne se reconnaissent dans aucun des termes.

ANTISÉMITISME, AFFAIRE DREYFUS ET RÉVILLE : LES TROIS ÉPISTOLES SAUSSURIENNES

La *LP* n'est guère mieux informée en histoire juive qu'en géographie : c'est l'occasion de revoir plus précisément la lettre de Saussure, dans la mesure où l'antisémitisme de la *LP* se module selon un mode soit « fondamental » soit conjoncturel (dénonciation de Dreyfus le 1^{er} novembre 1894 sur cinq colonnes à la une).

5.1 DRUMONT ET SAUSSURE AUX PRISES AVEC LA CHRONOLOGIE

Voyons la première modalité. Si, reprenant le récit de Michelet sur la défaite de Waterloo comme cause de la soudaine richesse des Rothschild, la *LP* écrit : « [À] partir de 1815 l'histoire de France devient l'histoire des Juifs en France » (18 novembre 1894) – de façon contradictoire le pouvoir juif est décrit comme intemporel : « Tous ceux qui ont étudié attentivement l'évolution juive à travers les siècles sont absolument convaincus que, depuis la destruction du Temple, les Juifs du monde entier ont toujours obéi à un nazi¹, à un roi secondé par un Sanhédrin mystérieux dont le siège est en Orient » (*ibid.*).

Qu'en est-il des prétentions juives à l'autochtonie ? « Les Juifs de rite portugais, on le sait, prétendent s'être installés en Espagne dès la plus haute antiquité : ils rejettent avec horreur toute solidarité avec les déicides » (*FJ* : 35).

Pour la France : « C'est en Bretagne seulement, où les Juifs furent assez nombreux jusqu'au VIII^e siècle, que l'existence d'une colonie sémitique, venue là à une époque très reculée, pourrait se soutenir. » (*FJ* : 142). La *LP* évoque les expulsions (comme celle décidée par

1. La *LP* publie précisément, à partir du 5 août 1896, *Nazi*, « grand roman inédit (feuilleton) d'Émile Bussières et de Guy Vonderquand ». Le Littré donne les définitions suivantes de l'entrée *nasi* : (1) Président du sanhédrin chez les Juifs ; (2) Nom que portaient les chefs ou princes des Juifs établis en France pendant le Moyen Âge.

Dagobert II en 633), et reprend les rumeurs historiques habituelles : ce seraient les Juifs qui auraient livré Béziers, Narbonne et Toulouse aux Sarrasins (114)

Je n'ai pu en revanche trouver – ni dans *LP* ni dans *FJ* – la référence de la date (1792) attribuée par Saussure à Drumont. Il en va de même de 1830, qui aurait marqué l'immigration, précisément depuis Francfort, massive des Juifs allemands en France.

De même pour le raisonnement selon lequel les héritiers de Rome devraient payer les « éternelles conséquences de l'iniquité commise envers le peuple (barré : de Dieu) d'Israël il y a 1800 ans » (f° 31). Rappelons la conclusion de Saussure : « La vérité est que longtemps avant Titus, les Juifs avaient peuplé l'Empire de colonies d'usuriers. »

L'existence d'une diaspora juive dès la plus haute Antiquité contredit la thèse d'une installation tout à fait récente en France, que Saussure attribue inexactement à Drumont : ce dernier n'évoque-t-il pas les expulsions de 633 ?

Étrangeté, donc, du courrier de Saussure : il semble répondre à (ou reprendre) deux arguments qu'auraient développés la *LP*. Or, répétons-le, ces arguments (sauf carence de notre lecture), ne s'y trouvent pas.

Le courrier évoque donc un dialogue de sourds dont l'intention est difficile à cerner.

5.2 L'AFFAIRE DREYFUS-ESTERHAZY : LE DEUXIÈME COURRIER

L'épistole saussurienne, si la rédaction en est datable de 1894, a été très probablement suscitée par l'affaire Dreyfus. Or cette dernière commence avec les « révélations » de la *LP*. Donnons-en brièvement le déroulement avec, en contrepoint, des informations empruntées à d'autres organes :

- 1^{er} novembre 1894 : arrestation d'Albert Dreyfus.
- 3 nov. L'espionnage juif. Enquête sur les officiers de l'armée française.
- 4 nov. La trahison de Dreyfus.
- 6 nov. Dreyfus et Salomon Reinach.
- 10 nov. Reportage sur l'abatage rituel hébraïque à la Villette : « Nous nous retirons écœurés ».
- 13 nov. Les Juifs et la trahison.
- 14 nov. Les Juifs et l'Algérie.
- 18 nov. L'Affaire Dreyfus à la Chambre.
- 14 mai 1896. Parution dans *Le Figaro* d'un article de Zola : « Pour les Juifs ».

- 6 septembre : Scènes de la vie de Dreyfus en Guyane.
- 11 sept. Même s'il n'est pas de Dreyfus, le bordereau n'est qu'un élément isolé. Pas de révision. [Esterhazy a été arrêté le 5 août.] Weil² essaie de jeter le doute sur la culpabilité de Dreyfus.
- 12 sept. Dreyfus au Venezuela ? Visite surprise de M^{me} Dreyfus à l'Île du Diable³.
- 13 sept. Le complot juif. Complicité de Lebon, ministre des Colonies.
- 15 sept. L'Affaire Dreyfus : les preuves du crime. A. Monriot demande une révision... pour mettre à l'ombre les complices de Dreyfus.
- 17 sept. Encore Weil : il est vraisemblable que c'est de ses mains que Dreyfus reçut les plans.
- 6 janvier 1898. Conseil de guerre pour juger Esterhazy.
- 11 janv. L'Affaire Dreyfus devant le Conseil de guerre.
- 12 janv. Acquittement d'Esterhazy.
- 13 janv. Zola publie « J'accuse » dans *l'Aurore*.
- 14 janvier. Lettre de Drumont à Félix Faure : « J'accuse ».
- 15 janv. Zola en Cour d'assises.
- 16 janv. Lettre de Cavaignac au *Temps* : les aveux du traître.
- 23 janv. Dreyfus a avoué. Émeutes anti-juives en Algérie.
- 28 janv. Les aveux de Dreyfus.
- 5 février. Le procès d'Émile Zola.
- 3 mars. « Herr Zola ».
- 5 mars. Affaire Henry-Esterhazy-Picquart.
- 8 mars. Une affaire Dreyfus en Belgique.
- 10 mars. Zola contre les experts.
- 28 mars. L'entrée en scène des Rothschild.

Arrêtons-nous, dans ce déroulement, à un élément-clé : l'article de la *LP* intitulé *Dixi* (15 nov. 1897). Il s'agit d'une lettre d'Esterhazy (même s'il parle de lui à la troisième personne) réagissant à un article du *Figaro* qui, la veille, l'instituait auteur du bordereau⁴. Cette

2. Maurice Weil, confident, ainsi que son épouse, du généralissime Saussier, gravitait dans le milieu du renseignement. Il aurait, selon la vulgate antidreyfusarde, payé Esterhazy pour jouer le rôle de coupable. Nous y reviendrons.

3. Purement imaginaire, faut-il le préciser ?

4. *Le Temps* du 17 février 1898 publiera les conclusions de l'expert Calixte Célérier : l'écriture du bordereau est celle d'Esterhazy. Doit-on rappeler qu'en son temps un autre expert, Bertillon, y avait vu l'écriture (déguisée) de Dreyfus ?

réponse intéresse à double titre : d'une part le nouvel accusé contre-attaque ; de l'autre Saussure réagit par un nouveau courrier (datable de la seconde quinzaine de novembre 1897), dont voici la teneur :

L'article de la *Libre Parole* intitulé *Dixi* a pris un certain retentissement depuis qu'on en est à la phase d'une accusation portée contre le commandant Esterhazy. Cet officier aurait en effet déclaré que la machination dont il était victime était celle que dénonçait la *Libre Parole*, et dont il était lui-même averti depuis plusieurs semaines.

Voilà qui est intéressant. Mais dans les révélations de *Dixi*, où serait le nœud principal du complot ? Dans l'achat par les Juifs d'un personnage X.Y., dont le nom sera révélé s'il faut, qui était en situation de créer un faux dossier. Et qui était ce personnage ? Tout simplement, comme le dit sans paraître y attacher plus d'importance que cela la *Libre Parole*, un haut fonctionnaire du ministère de la guerre !

De sorte que le dilemme va se trouver demain celui-ci

[*La suite manque*]

Esterhazy accuse Dreyfus de s'être procuré en février 1893 une notice de six pages de son écriture et d'avoir pu fabriquer à partir d'elle un modèle⁵, procédé assez facile puisque les deux écritures se ressemblent. Ne réussissant à mettre en cause son « répondant » au moment du procès, il le fera plus tard avec l'aide du colonel Picquart⁶. (Esterhazy, on l'a vu, sera acquitté le 10 janvier 1898 par le Conseil de guerre.) Quoi qu'il en soit, et même tronqué, le commentaire de Saussure va dans le sens d'un net scepticisme quant à la thèse de *Dixi* et, par conséquent, de la culpabilité de Dreyfus.

5. L'expert Bertillon ne disait par autre chose concernant Dreyfus : une écriture forgée d'après un modèle. Les analyses aujourd'hui possibles, si elles mettent Dreyfus complètement hors de cause, n'incriminent pas pour autant Esterhazy de façon probante (*Le Crapouillot* n° 3, septembre 1994, chapitre III). La thèse la plus plausible est celle d'un document rédigé par les Services du contre-espionnage allemand de Berlin pour identifier le tracé d'informations suspectes remises à l'ambassade. Esterhazy, en effet, sur ordre du généralissime Saussier et en liaison avec M. Weil – donc à l'insu de l'État-major – aurait procédé à une manœuvre d'intoxication auprès de l'attaché militaire allemand auquel il remettait des documents sans intérêt (de Lombarès 1972). La parenté des deux écritures est l'un des *leitmotive* de l'Affaire. On sait par ailleurs que Havet, désigné comme expert linguiste (auprès du Conseil de guerre siégeant à Rennes du 7 août au 9 septembre 1899) pour étudier le bordereau y décela des impropriétés et des germanismes, ce qui ne mettait pas spécialement en cause Esterhazy, d'origine hongroise. « Ce délicieux et enragé M. Havet qui prouve l'innocence de Dreyfus par l'étude des vers latins », devait ironiser M. Talmeyr (15). On notera enfin que l'origine étrangère du bordereau avait bien été envisagée. *Le Temps* n° 13391 (1^{er} février 1898) rapporte l'hypothèse selon laquelle le bordereau aurait été saisi à l'étranger par des officiers français.

6. Le piquant de la chose est qu'Esterhazy doit se désolidariser de la vulgate antidreyfusarde, qui en fait un faux coupable stipendié par le « Syndicat ». Bien obligé !

L'article de la Libre Parole intitulé Dixi a pris un certain retentissement depuis qu'on en est à la phase d'une accusation portée contre le commandant Esterhazy. Cet officier aurait en effet déclaré que la machination dont il était victime était celle que dénonçait la Libre Parole, et dont il était lui-même averti depuis plusieurs semaines.

Voilà qui est intéressant. Mais dans les révélations de Dixi, où serait le noeud principal du complot? Dans l'achat par les Juifs d'un personnage X.Y. dont le nom sera révélé s'il faut, qui était en situation de créer un faux dossier. Et qui était ce personnage? tout simplement, comme le dit sans paraître y attacher plus d'importance que cela la Libre Parole, un haut fonctionnaire du ministère de la guerre!

De sorte que le dilemme va se trouver demain celui-ci

5.3 RÉVILLE ET LE TROISIÈME PLI

Le troisième texte saussurien concernant l’Affaire est une réaction à une série d’articles du *Siècle* (du 19 mai au 13 juin 1898)⁷ où un certain Réville commente le journal d’un « ami » retraçant les « étapes d’un intellectuel »⁸ : initialement convaincu de la culpabilité de Dreyfus, il finira par se persuader de son innocence. Bien entendu, comme Esterhazy et « Dixi », Réville et le « vieil ami célibataire occupant une chaire d’enseignement supérieur », ne font qu’un. Le journal permet de suivre les « transitions » et les « étapes successives de sa pensée » qui l’ont conduit d’une conviction à l’autre.

Saussure s’affirme dans ce troisième texte comme carrément « dreyfusiste ». Un certain temps aura passé... Même si elle est classée dans le même fonds à la BGE, où elle succède par la pagination (12) à la précédente (s’achevant sur une phrase tronquée, comme on l’a vu), il est très improbable qu’elle en constitue la suite. L’« affaire Réville » est en effet largement postérieure puisqu’elle démarre le 19 mai 1898.

Donnons le texte de Saussure :

J’ai essayé de prendre goût aux histoires de Réville, mais décidément cela ne m’empoigne pas, et je me demande ce que sont ces notes qu’on dirait d’un petit garçon bien sage écrivant à sa maman. D’abord de deux choses l’une, ou M. Réville écrit au nom de M. Réville, et alors on se demande ce que signifiait cette description voilée de l’auteur, accompagnée de panégyrique, que nous avons lue en tête des articles ; ou il transcrit réellement le carnet d’un ami, dans ce cas comment signe-t-il Réville ? – L’incertitude sur l’auteur est une des causes qui privent ce journal de l’intérêt qu’il semblait avoir, et son absolue puérité en est la seconde. Mais voici la troisième :

Je me permets de douter extrêmement (moi Dreyfusiste convaincu) que ce journal ait été rédigé au jour le jour et aux dates indiquées. J’en ai déjà collectionné quelques preuves flagrantes et qui chaque jour s’augmentent. À critique critique et demi. Tout amant de la vérité voudra que la cause de Dreyfus triomphe, mais non aux dépens de la vérité.

En tous cas, si je me trompais, pourquoi M. Réville signe-t-il à moitié ?

7. Les *Étapes* paraîtront en volume chez Stock en 1898.

8. La définition ne manque pas de sel : « Étranger par profession et par caractère aux violences des controverses actuelles, dénué de toute ambition politique, vivant avant tout pour la science à laquelle il voue son existence, il est un simple “intellectuel” » (*Le Siècle*, 19 mai 1898). Selon Lynn-George, ce serait la première occurrence du mot dans son acception moderne. Littré (1859-1872) par exemple ignore le terme comme substantif.

J'ai essayé de prendre goût aux histoires de Réville, mais décidément cela ne m'em-
= poigne pas, et je me demande ce que sont ces notes qu'on dirait d'un petit garçon bien sage écrivant à sa maman. D'abord de deux choses l'une, ou M. Réville écrit au nom de M.

Réville, et alors on se demande ce que signifiait cette description voilée de l'auteur, accompagnée de panégyrique, que nous avons lue en tête des articles; ou il transcrit réellement le carnet d'un ami, dans ce cas comment signe-t-il Réville? — L'incertitude sur l'auteur est une des causes qui privent ce journal de l'intérêt qu'il semblait avoir, et son absolue puérité en est la seconde. Mais voici la troisième:

Je me permets de douter extrêmement (moi Dreyfusiste convaincu) que ce journal ait été rédigé au jour le jour et aux dates indiquées. J'en ai déjà collectionné quelques preuves flagrantes et sur chaque jour s'aug-
= mentent. A critique critique et demi. Tout amant de la vérité voudra que la cause de Dreyfus triomphe, mais non aux dépens de la vérité.

En tous cas, si je me trompais, pourquoi M. Réville signe-t-il à moitié?

Visualisons le scepticisme de Saussure :

<i>Journal de l'« ami »</i>	<i>Le Siècle</i>
23 déc. 1894	19 mai 1898
25 déc. 1894	21 mai 1898
15 mars 1895	22 mai 1898
20 juillet 1895	23 mai
20 déc. 96	25 mai
15 mars 1896	29 mai
[...]	
30 avril 1897	6 juin 1898
[...]	
7 janvier 1898	13 juin 1898

On voit qu'il est difficile de ne pas partager son opinion quant à la « puérité » du procédé : le journal (imaginaire) finissant par rattraper le journal (quotidien).

5.4 LES « ÉTAPES » D'UN « INTELLECTUEL »

L'intérêt est qu'ici Saussure s'affiche comme « dreyfusiste » convaincu, tout en plaçant la probité intellectuelle au-delà de cette conviction. Ainsi serait-il tentant de lire dans l'histoire de Réville (et en dépit des réserves) le propre « parcours », en quelque sorte « en abyme », d'un « intellectuel » – de nationalité, cette fois, helvétique.

Ce parcours s'effectuerait en trois étapes :

Novembre 1894. « Lettre » à Drumont. Saussure antisémite	1 ^{er} nov. 1894 : arrestation de l'officier Dreyfus, en première page de la <i>LP</i>
Novembre 1897. Scepticisme quant au système de défense d'Esterhazy	<i>LP</i> 15 nov. 1897 : Plaidoyer <i>pro domo</i> d'Esterhazy : <i>Dixi</i> .
Fin mai, début juin 1898. Saussure dreyfusard (mais pas à n'importe quelle condition). Saussure antisémite ?	Série d'articles du <i>Siècle</i> (19 mai-13 juin 1898)

Si toutefois, et comme signalé plus haut, on prend au pied de la lettre le distinguo entre « Drumont » et le « directeur de la *Libre Parole* », la chronologie change et Saussure, en 1898, est à la fois antisémite et dreyfusard (comme Sorel et Pichon). Hypothèse formellement peu vraisemblable, puisqu'elle suppose l'utilisation d'un cahier rédigé quatre ans plus tôt et comportant deux pages vierges. Dans ce dernier cas de figure, seul Réville et non Saussure connaît des « étapes », et en 1897-1898, la position de ce dernier est à la fois dreyfusarde et antisémite.

Ce qui importe en effet est la vérité comme impératif catégorique : scientifique et moral. Tout déguisement, toute transaction, même à finalité « humanitaire » est insupportable à Saussure.

On notera que ni Saussure ni l'ami Réville ne sont isolés dans ces « transitions » : ainsi Jaurès, exonérant Henry d'avoir fabriqué un faux⁹, entreprendra, à partir de 1898, avec Clémenceau, de faire basculer le groupe socialiste à la Chambre. Avec succès, sauf dans le cas de Jules Guesde. Inversement un « dreyfusard flambant neuf » deviendra anti-révisionniste, tel le commandant Moutet, gouverneur de Cayenne (Galabru 1994 : 100-102) ; ce cas est atypique. Si l'évolution de l'anti-dreyfusisme au révisionnisme¹⁰ est évidente, qu'en est-il de l'antisémitisme affiché en 1894 ? Comment répondre ? On peut être dreyfusard et antisémite : c'est exactement la position d'Édouard Pichon telle que la résume Elisabeth Roudinesco (1997) :

S'il adhéra sans réserve aux thèses antisémites de Charles Maurras, il fut dreyfusard. (cité par Mathieu : 30 n.)

On peut aussi être antidreyfusard et philosémite : c'est le cas de Barrès, ami de Léon Blum.

On peut enfin être « ami de la vérité » sans être dreyfusard : cas de figure représenté par Cavaignac, qui découvrit et dénonça le « faux Henri » sans se départir pour autant d'une attitude plus que réservée vis-à-vis de Dreyfus.

9. « Vous êtes un honnête homme » (Jarry, *Le Canard sauvage*, 18-24 avril 1903, OC I : 427). Maurras avait parlé de « faux patriotique ».

10. Le lexicologue ne peut pas ne pas s'arrêter sur un terme aussi polysémique. Résumons :

- révisionnisme (1). Partisan de la révision du procès du capitaine Dreyfus.
- révisionnisme (2). Fondé par Zeev Vladimir Jabotinski, le Parti sioniste révisionniste (1925-1948) a eu pour objectif la création du Grand Israël.
- révisionnisme (3). Thèse selon laquelle il faut revoir à la baisse le nombre de victimes de la Shoah et qui doute de l'exactitude de certains témoignages, notamment lorsqu'ils portent sur les instruments des massacres. Négation, sous sa forme extrême, de la réalité du génocide nazi.

En dépit de leur disparate, les définitions impliquent la judéité comme centre attracteur, implicite ou explicite.

Le terreau genevois n'apparaît favorable ni aux catholiques ni aux israélites¹¹. Que certaines vocations en soient nées n'est pas pour surprendre : ainsi Georges Oltramare (fils de Paul Oltramare, doyen de l'Université et collègue de Saussure)¹², marié en premières noces à une Pictet, se lancera-t-il dans l'antisémitisme le plus échevelé¹³.

Quant à Saussure, son hypothétique antisémitisme ne relève pas d'une doctrine – on a vu que depuis toujours il se refuse à confondre ethnies et langues (v. Annexe I) – et n'a aucun effet sur ses relations personnelles. À s'en tenir à Bréal, Saussure l'invite chez lui lors du Congrès des orientalistes de septembre 1894 (auquel participe Meillet). Bréal lui enverra un faire-part de naissance de son fils, et du mariage de sa fille Clotilde (le 20 juin 1903).

Resterait une sorte d'antisémitisme « théorique », comme on peut le soupçonner chez Meillet : reprochant, comme on l'a vu, aux intellectuels juifs d'avoir introduit en France la philosophie allemande (et apparemment d'être les fourriers du wagnérisme¹⁴) il égrène assez fréquemment des considérations désobligeantes : comme dans son journal d'Arménie (1891), où il note que l'antisémitisme des Arméniens est un « non-sens ». Comme s'il s'agissait de mettre dans le même panier deux ethnies aussi exotiques l'une que l'autre...

Cela ne l'empêchera pas de rendre hommage¹⁵ à Hermann Jacobsohn lorsqu'il se suicidera après avoir été chassé de sa chaire (Mathieu 2008 : 46).

En d'autres termes, ces « intellectuels » mettent à mal l'idée d'une nécessaire convenance entre leurs diverses « pratiques » : l'axiome totalisant.

11. Dans un autre brouillon, Saussure s'indigne de l'interprétation générale faite en France (notamment par Lavisce) de la Saint Barthélémy, considérée comme une faute politique et non une infamie (v. Annexe IV).

12. Il était chargé, on l'a vu, de réunir, hors de France, les adhésions favorables à la réforme de l'orthographe. Saussure donnera un c.r. de son *Histoire des idées théosophiques dans l'Inde* (Paris, Ernest Leroux, 1906) dans le *Journal de Genève* du 29 juillet 1907

13. Il fonde en 1923 *Le Pilon* et devient le chef unique de l'Union patronale en 1935 ; élu à cette date au Conseil National de Genève, on le surnomme le « petit Duce de Genève ». Virant carrément au nazisme, il s'installe en France où il dirige *La France au travail*, tout en animant à Radio-Paris une émission antisémite. Condamné après guerre, il partage la fin de sa vie entre l'Espagne et l'Égypte. Il relance *Le Pilon* en 1958, deux ans avant sa mort. G. Oltramare est aussi connu comme auteur de pièces de théâtre et de poèmes érotiques. Il constitue, avec G. Montandon, « spécialiste » d'ethnologie et le pasteur Lugrin (remis en honneur par Jacques Chessex dans *Un Juif pour l'exemple*, Grasset, 2008), l'une des figures de la Collaboration suisse. Collaboration paradoxale puisque indirecte (s'exerçant via la France dans les deux premiers cas, et en quelque sorte à distance dans le second).

14. Ce qui est particulièrement pittoresque concernant l'auteur du *Judaïsme dans la musique* ! (v. Annexe VII).

15. SLP, séance du 6 mai 1933, BSLP XXIV-XXV.

L'AXIOME TOTALISANT

Ceci nous invite à envisager un soubassement plus radical dans l'attitude de Saussure et de l'« intellectuel » en général. Épistolier, Saussure, dans sa quête de la vérité, permet de soulever un important point de morale et une question épistémologique réelle : que vaut l'axiome totalisant selon quoi rien de ce qu'écrit un « grand homme » n'est indifférent ? Mieux, que rien de ce qu'il écrit ne puisse être disjoint de son domaine cardinal, où il est reconnu comme « conscience », surtout en sciences humaines ?

L'axiome totalisant éclaire d'un jour cru la mission supposée du linguiste. Il se décline en trois versions : basse, haute, triviale.

- Version basse : progressiste dans tel domaine, le savant doit l'être partout. C'est oublier que les causes changent : que l'opprimé d'aujourd'hui pouvait être l'opresseur d'hier (cas des Juifs pour le mouvement ouvrier français) ; que l'opprimé d'hier pourra devenir l'opresseur d'aujourd'hui : les Boers, ces opprimés des années 1890, sont devenus aujourd'hui à peu près nazis (ou néonazis) ; que la propagande peut faire de l'opprimé (juif) de naguère la figure même de l'opresseur (sioniste).

Aucune contradiction, donc, entre un supposé antisémitisme et des actions en faveurs des minorités réprimées : Boers, Arméniens, Chrétiens d'Orient, peuples autochtones... Les Juifs sont à classer parmi les oppresseurs : Anglais, Ottomans, Russes – et leurs complices : les chancelleries, la presse, l'opinion publique romande...

- Version haute : la production scientifique d'un linguiste « révolutionnaire » au plan épistémologique est censée fournir une grille de lecture de l'idéologie dans un sens isomorphiquement révolutionnaire et nécessairement progressiste.

Ainsi la césure entre transformations dialectales et migrations ethniques, proximités génétiques et parentés structurales, est brandie comme le drapeau même de l'antiracisme. Ce qui est absurde : il ne s'agit là que d'un banal constat scientifique.

Bien plus tard la grammaire générative et transformationnelle sera interprétée comme une machine à déconstruire le discours totalitaire. Avec des couacs, comme l'innéisme perçu comme une grave infraction à l'axiome éducatif. Il suffit alors (Milner 1982b) d'en démontrer le caractère de simple *opinion*.

- Version triviale. Signalons-la par acquit de conscience : elle porte sur la discordance entre une idéologie conservatrice et une œuvre « révolutionnaire ». Les exemples foisonnent : Balzac légitimiste, Baudelaire contre-révolutionnaire, Verlaine grenouille de bénitier, Mallarmé petit-bourgeois... Discrédance qui a pu paraître scandaleuse à un Sartre, mais dont Breton (en dépit de certaines philippiques) avait rendu justice.

Seule importe, d'évidence, la version haute. Or Saussure, pas plus que pour la version basse, n'est concerné : sa science ne saurait servir de caution à une quelconque idéologie. Pourtant la question demeure : posée, elle se déploie ailleurs, chez un autre linguiste, Chomsky.

Puisque nous quittons un terrain balisé, et pour ne pas briser le fil de notre développement, cette relation particulière entre science, idéologie et morale sera présentée dans l'Annexe III.

L'HOLOCAUSTE PRESENTI ? SAUSSURE ET LES MASSACRES HAMIDIENS

C'est à dessein que notre nomenclature de départ omettait un ensemble d'inédits de première importance : brouillons dessinant les contours d'une lettre adressée au journaliste du *Temps*, Francis de Présensé, sur les massacres commis par Abdul Hamid II. On sait que ces massacres débutèrent en 1894 à l'occasion d'une résistance des Arméniens d'Anatolie aux Kurdes¹ venus les rançonner. Ils se poursuivront à partir de septembre 1895 à Constantinople et reprendront un an plus tard à la suite de la prise de la Banque Ottomane. Ils s'étendront ensuite à Trébizonde, Erzeroum et Païas.

Ces massacres (Abdul Hamid II en gardera le surnom de « Grand Saigneur ») constituent la première phase d'un processus de destruction de la nation arménienne. On leur impute entre 250 000 et 300.000 victimes. Repris en 1909, ils trouveront leur *culmen* entre 1915 et la fin de l'Empire ottoman (1922), période où 1,6 million d'Arméniens seront tués.

Répétitifs, témoignant d'une violente indignation, les manuscrits saussuriens s'en prennent à la diplomatie occidentale² et à la presse³. On pense à Pierre Quillard (1864-1912), anarchiste et dreyfusard⁴, l'un des premiers défenseurs de la cause arménienne : il fondera en octobre 1900 le bimensuel *Pro Armenia*, accueillant des articles de Jaurès, France, Clémenceau et... de Présensé. Il publiera en 1902

1. On notera que les Kurdes, supplétifs de l'armée ottomane en Turquie, prendront une part active aux massacres.

2. Sont dénoncées les chancelleries anglaise, allemande et russe. (La France est épargnée.) Concernant la Crète – et c'est l'occasion de se remémorer un massacre oublié, un de plus ! –, Saussure dénonce la passivité de l'Allemagne et le caractère intéressé de l'intervention britannique.

3. Des courriers sont adressés, outre au *Temps*, au *Journal des débats* et au *Figaro* (projet de lettre à Denis Guibert à propos de l'Égypte).

4. Il n'hésitera pas à publier la liste des souscripteurs au « monument Henry » lancé par la *Libre Parole*.

Pour l'Arménie, mémoire et dossier. L'intérêt des épistoles saussuriennes est de mettre en exergue l'intention d'Hamid : sa volonté de génocide ne fait aucun doute.

Ces massacres, on l'a vu, s'étendent d'ailleurs à la Crète⁵ : là, les Occidentaux interviendront (l'Angleterre est soupçonnée de jouer son propre jeu). Cette diplomatie d'impuissance et d'indifférence, Saussure en fait porter la responsabilité à la Russie, qui prône la non-intervention.

Le sérieux avec lequel les puissances ~~paraissent~~
 offrent aux Crétois ~~de~~ leur "garantie", en les priant
 de mettre bas les armes, n'a d'égal que l'irré-
 vance des Crétois à vouloir se défendre
 sans les puissances, ni leurs garanties, ni
 leurs diplomates : tout simplement avec de
 bonnes balles qui ne doivent rien à personne.

L'aurait au bout
 et

Pourrait-on leur en faire un crime? A
 l'heure qu'il est, ~~il ne faut pas~~ ^{il ne faut pas} ~~plus~~ ^{moins} pas que
 "être placé sous la garantie des puissances"
 est un mot ^{une} sinistre pour ~~toute~~ ^{une} population
 chrétienne de l'empire turc, ~~et qui~~ ^{qui} signifie
 qu'elles peuvent être égorgées sous la garantie
 des puissances; en tous cas ne signifie pas
 autre chose. Ni une mesure ~~préventive~~ ^{préventive} ~~avant~~
 l'éclatement, ~~ni un secours~~ ^{ni un secours} ni une réforme sérieuse pour
 le mité, ni même un secours d'humanité dans le
 moment, ne sont à attendre. La seule chose positivement
 garantie est que, si le massacre a lieu,
 la volonté des ~~notions~~ ^{notions} chancelleries est qu'il
 ne s'ensuive point de trouble, ~~et~~ ^{et} que tout
 se passe tranquillement, de manière que le
 "foyer des désordres" reste heureusement
 circonscrit. Système admirable, ~~surpassant~~
 de beaucoup qui permet de contenter l'Europe
 et le Sultan, sans faire baisser la Bourse. ^{l'Europe}

Archives Saussure, 371/3, f° 32 (document recadré)

5. La Crète obtiendra son autonomie en 1898, proclamera son union avec la Grèce en 1908, mais ne se débarrassera complètement du joug ottoman qu'en 1913...

Voici les textes :

Je mets à part les articles de Préssensé, mais pour qu'autrement le *Temps* commente dans les termes que vous avez cités le jugement du *Mechveret* ⁶ il faut que le trésor ottoman soit à sec, et qu'Hébrard ait jugé à propos de donner à l'ambassade ottomane un sérieux avertissement pour le cas où le service des chèques ne reprendrait pas son activité normale et accoutumée.

(Vous n'en doutez d'ailleurs pas plus que moi. Crétois [?])

[3711/3, f° 20]

Le texte suivant n'a pas de relation évidente avec ce qui précède :

(barré : Ô suprême volupté), mon bon Monsieur de Préssensé, c'est le sultan lui-même, votre bon ami Abdul-Hamid, qui se charge à mon grand regret de vous envoyer le coup de pied dans le derrière que vous méritez depuis dix-huit mois.

Ce (barré : n'est) ne sont plus cette fois les « émotifs », — (barré : les) ces gros imbéciles qui (barré : ne trouvaient pas) n'avaient pas trouvé [très naturel qu'on amenât à l'étal une population entière, qui vous ennuiet puisque la question était complexe — et ne saisi[]

Parce qu'ils

Fût-elle arménienne —, ce sont ceux que vous aimez, les politiques, qui ne semblent pas trop près] (texte barré de « naturel » à « près) compris que le massacre de la nation.

[f° 21]

Le texte suivant n'a pas de relation évidente avec ce qui précède :

Il y a des gens qui ont dans la diplomatie une foi admirable. Rien à faire, qu'à flatter leur manie. Mais un morceau comme le suivant, écrit par l'excellent M. de P[réssensé] ⁷ dans le *Temps* (du 4 février), mérite positivement de passer à la postérité. Inutile de dire qu'il est écrit d'un bout à l'autre avec le plus profond sérieux :

[une partie vierge ou effacée]

Etc. —

Stupéfiants, n'est-ce pas, ces ambassadeurs qui se mettent d'accord ? — Au fond, pourquoi est fait un ambassadeur, si ce n'est pour se mettre d'accord ? — Et bien réjouissante pour les pauvres diables à qui on a tranché sur leurs genoux leurs petits enfants, l'idée que le *modus operandi* est désormais une chose réglée sans contestation (barré : pour les) entre M.M. les diplomates. Où es-tu Molière ? Tu n'(barré : as) avais connu que les médecins, tu n'avais pas prévu les diplomates !

Et dire que ce grand accord, quand il aura été dûment [] signé et paraphé, aura juste la même valeur que le solennel pacte d'Halepa de 1878 concédant aux Crétois de mirifiques réformes dont *pas une* n'a postérieurement inquiété la diplomatie européenne, puisque pas une n'a été exécutée, et que l'année de massacres et d'incendies qui vient de s'écouler en Crète n'a pas d'autre cause que le mépris professé gaîment par cette

6. Mouvement d'opposition Jeune-Turc basé à Paris, épisodiquement allié aux partis arméniens.

7. Les crochets sont de Saussure.

diplomatie, pendant 18 ans⁸, pour sa propre parole. Qui pouvait penser (barré : par hasard) sérieusement qu'on allait s'occuper des Crétois ? N'était-ce pas le comble du ridicule, pour quiconque était admis à allumer son cigare dans le fumoir d'une ambassade ? Les Crétois ! Les Arméniens ! Laissez-nous tranquilles avec tout cela ! C'est là le véritable mot de cette affaire sinistre, avec toute sa vulgarité. – De même que tout ce qui s'est passé depuis dix-huit mois en Turquie⁹ est uniquement imputable à la nullité de ces diplomates qui, pendant que le carnage régnait à Constantinople¹⁰ et encore (en marge : TSVP)

[f° 21]

(barré : pendant) six semaines après, n'ont pas quitté leur bonne villégiature de Thérapia¹¹, – à l'exception du ministre de Suède –, de même l'idée que cette réunion de pâles personnages serait œuvre utile pour l'avenir est presque du plus haut comique. À peine on saura ce qu'ils ont décidé dans leurs conciliabules que le sultan, nous le craignons bien, éclatera de rire, mais il aura pris les devants, qu'on n'en doute pas, et au lieu de placer le « concert européen » devant une Turquie tranquille, il aura eu l'habileté (barré : enfantine) de le placer devant une Turquie de nouveau révolutionnaire sur trois ou quatre points de son empire. On sait que le dernier chef d'œuvre des diplomates a été de mettre entre leurs laborieuses colloques et la sanction de leurs gouvernements la période du Ramadan, pour donner tout loisir à S.M. Abdul-Hamid de manœuvrer à son gré pendant ce temps.

[f° 22]

Le texte suivant, s'il en reprend les thèmes, n'est pas la suite du précédent :

– Rien de plus amusant que de voir cette bonne diplomatie européenne (habituee à considérer que l'évergorgement de deux ou trois cent mille individus ne saurait avoir d'autre conséquence que l'élaboration, à tête reposée, d'un « plan de réformes », qu'on aura soin de ne présenter au Sultan qu'*après le Ramadan*, subitement mise en présence d'une volonté, et d'une volonté qui lui met le feu quelque part, sans qu'on nous presse de dire où.

8. Il s'agit donc de l'année 1896.

9. En 1895.

10. En septembre 1895, puis en août 1896.

11. Certains diplomates auront « au moins » témoigné. Ainsi M. de la Boulinière : « Une véritable chasse à l'Arménien s'organisait ; ceux qui avaient l'imprudence de se montrer ou de sortir pour fuir dans des lieux plus sûrs, étaient immédiatement tués à coups de gourdins, de barres de fer ou de poignards [...] Une série de faits prouve jusqu'à l'évidence que c'est le sultan lui-même qui arme les bras de ces assommeurs. » Quant au consul général d'Autriche-Hongrie à Trébizonde, Zagorski, il écrit : « Ce carnage s'est accompli sans aucune provocation de la part des Arméniens, mais il était préparé et exécuté conformément à un programme, de sorte que les magasins des Grecs, des catholiques et des Turcs sont restés aussi indemnes que leurs propriétaires présents ; par contre, tous les Arméniens qui n'ont pas réussi à échapper des rues barrées ou à se cacher ont été fusillés ou poignardés sans merci » (rapport daté du 10 octobre 1895).

C'est là une telle leçon de l'histoire, et une telle revanche de la « justice immanente des choses » qu'on ne nous fera pas croire que le présent conflit soit susceptible de se résoudre de nouveau à la volonté des diplomates par quelque édulcorée solution, mais ils porteront la peine entière de leur rôle [], et si la guerre se déchaîne c'est eux seuls qui en seront les auteurs responsables devant l'Europe.

☞ Résumé : Il y a eu trop de bons cigares fumés dans la discussion des atrocités arméniennes, c'est là le véritable sens des événements que nous voyons maintenant se (barré : passer) dérouler

[F° 24]

— Rien de plus amusant que de voir cette bonne diplomatie européenne (habituee à considérer que l'égorgement de deux ou trois cent mille individus ne saurait avoir d'autres conséquences que l'élaboration, à tête reposée, d'un « plan de réformes », qu'on ~~se~~ aura soin de ne présenter au Sultan qu'après le Ramadan) subitement mise en présence d'une volonté, et d'une volonté qui lui met le feu quelque part, sans qu'on nous presse de dire où.

C'est là une telle leçon de l'histoire, et une telle revanche ~~de~~ de la « justice immanente des choses » qu'on ne nous fera pas croire que le présent conflit soit susceptible de se résoudre de nouveau à la volonté des diplomates par quelque édulcorée solution, mais ils porteront la peine entière de leur rôle ~~immanente~~, et si la guerre se déchaîne c'est eux seuls qui en seront les auteurs responsables devant l'Europe.

☞ Résumé : Il y a eu trop de bons cigares fumés dans la discussion des atrocités arméniennes, c'est le véritable sens des événements que nous voyons maintenant se ~~passer~~ dérouler.

Archives Saussure, 371/3, f° 23 (document recadré)

La lettre suivante est sans rapport avec ce qui précède :

À M. Denis Guibert au Figaro

Genève, 20 mars

Monsieur,

(barré : Mes) Les notes que j[] sur la question d'Égypte, au mois de janvier, au moment où personne ne songeait [] vous auront probablement semblé plus qu'idiotes.

Voyez maintenant ce qu'il en est.

Constatez s'il vous plaît si une seule de mes prédictions était fausse.

Admirez la politique de la France.

Que l'attitude des Français consistant dans un sourire ironique sur les différends de l'Allemagne et de l'Angleterre, (barré : avec la calme assurance) devant les beautés de l'Alliance russe allait leur jouer le plus mauvais tour. Qu'il aurait été (barré : beaucoup) politique, à moins que la France ne renonce à une influence sur l'Égypte, de poser à ce moment suprême []

[f° 26]

La lettre suivante est sans rapport avec celle qui précède. Elle fait suite à un document que nous n'avons pas retrouvé :

2° Est-il exact que cette opinion cherche aujourd'hui à se faire illusion à elle-même et à faire illusion à autrui (barré : aux autres) sur le degré de gaîté avec lequel elle avait d'abord cru devoir prendre une tuerie en somme pas très excusable aux yeux d'une nation

3° (barré : Est-il exact (barré : niable) que soit) cette attitude scandaleuse du début, (barré : soit) et cette componction impayable (barré : de l'heure) de la fin dernière actuelle soit le pur et simple reflet des successifs froncements de sourcil du tsar, ou n'est-il pas que si la politique russe actuelle exigeait vous continueriez vos sarcasmes sur le même ton exactement qu'il y a [] La coïncidence des dates [f° 26]

Premier (barré : et curieux) bon aveu

Il n'y a aucune espèce de sarcasme qui n'ait été répandu (barré : que n'aient connu (barré : goûté amplement) les arménophiles, ces émotifs n'est-ce pas, capables de s'émouvoir par exemple de ce qu'on ait brûlé dans une cathédrale (barré : à une autre époque que celle de Néron) cinq mille individus, alors que nous savons depuis longtemps que ces mêmes (barré : choses) jeux amusaient Caligula. (barré : ou) Voire même de donner une pièce de cent sous pour venir en aide à une « victime » (Mettre entre guillemets « victime », vu qu'on sait à Paris qu'il ne peut pas y avoir de victimes). Toutefois le particulier ridicule de l'arménophile consistait dans ses opinions ou affirmations politiques, qui étaient au nombre de trois et faisaient sourire discrètement les diplomates, parce que tous les diplomates sourient discrètement. (barré : La première)

[f° 27]

Le texte suivant est au propre :

De toutes les manières possibles les arménophiles ont encouru la disgrâce du public. Par exemple quand dans une seule cathédrale cinq mille personnes étaient brûlées vives, et qu'il y avait à la porte une profondeur de cinquante centimètres de graisse humaine, comment cela ne s'est-il pas passé à Paris, de manière à battre le record du Bazar de la Charité ? ¹²

[f° 28]

12. Entreprise à but caritatif, le Bazar fut créé par Harry Blaunt en 1885. Un incendie, qui fit 129 victimes, le détruisit entièrement le 4 mai 1897. Une chapelle de la Consolation a été érigée sur son emplacement, 17, rue Jean-Goujon. La journaliste Séverine [Caroline Rémy, 1855-1923], ancienne correctrice de J. Vallès, collaboratrice épisodique de la *LP* (elle deviendra plus tard dreyfusarde) et militante féministe, stigmatise à l'occasion de ce drame l'attitude des hommes (nettement minoritaires) s'enfuyant sans porter secours aux dames. Ce sera le cas, selon Marie de Heredia, de Robert de Montesquiou. Ce dernier assignera Henri de Régner (mari de l'accusatrice) en duel. Louis Forain sera le témoin du poète.

(barré : De toute manière les arménophiles) On reste stupéfié, confondu, hésitant quand on a de chers amis en France — (barré : de tout de suite) d'accepter quelque chose qui dépasse de beaucoup

[F° 29]



« Le grand saigneur »

Les trois convictions (ou manies) qu'un journaliste des Débats déclarerait peut-être « concomitantes de l'état d'esprit arménophile » ont toujours été n'est-ce pas, d'affirmer sans aucune hésitation, que les massacres ottomans [] avaient été :

Protégés par la Russie, spécialement par Lobanof.

Ignorés (et de plus dissimulés) par le gouvernement français, sur l'invitation de la Russie, c'est à dire de Lobanof.

Complètement indépendants, si suspecte que soit en général l'Angleterre, des intrigues anglaises.

Quand on dit cela, on est le parfait *arménophile gobeur* du *Temps* ou des *Débats*, une sorte d'esprit tellement éloignée de la vérité diplomatique comme de la nuance diplomatique.

[F° 30]

Le texte suivant dénonce l'activisme russe¹³ en faveur d'une non-intervention, ainsi que le neutralisme de la France, et son « pouvoir médiatique » anesthésiant. C'est la politique allemande qui apparaît la moins déshonorante, en dépit de la « brutalité » du caractère germanique.

LE TRIOMPHE DU MORT

LE CHANCELIER SANGLANT

(en marge : TSVP) Ce n'est pas de Bismarck qu'il s'agit, cette face rouge de Germain (barré : brutal), qui, lorsqu'il s'agit de faire l'Allemagne sacrifier (barré : brutalement), comme il le faut bien, ses cent mille Germains, et irait lui-même dans la mêlée comme son juste (barré : et brutal) ancêtre *Wuotân*. C'est cette face blême de Slave, de collectionneur de souvenirs de Marie-Antoinette, (barré : ce Lobanof,) frappé comme (barré : aurait dit) n'en eût pas douté le Moyen Âge par la justice divine le jour où) qui tout en prenant ses bains de Contrexéville pour soigner ses rhumatismes, recommande à l'Angleterre sous menaces et à la France sous le serment de l'amitié, de ne pas faire opposition au massacre pacifique d'un peuple, absolument nécessaire au bonheur de la Russie.

Je ne vois pas ce qu'il y a en un Bismarck de diabolique, je vois ce qu'il y a de diabolique en un Lobanof.

(En marge : Après autre chose : Bismarck en 20 ans n'a pas perverti le sens moral de l'Europe, Lobanof, en 2 ans l'a perverti.)

Avoir fermé les yeux sur les massacres de T[rébizonde], serait après tout péché véniel pour la Russie. Le crime est de n'avoir pas (barré : seulement) contemplé passivement [] mais d'avoir forcé l'Europe à accepter l'attentat, et par la menace s'il s'agissait de l'Angleterre, et, chose plus monstrueuse, (barré : encore) au nom de l'amitié s'il s'agissait de la France. La France toutefois (barré : devança) dépassa les tzaresques désirs, on lui demandait de ne rien faire, elle tint (barré : en outre à couvrir d'invectives) à faire ce qui dépendait d'elle, c'est-à-dire de couvrir de sarcasmes dans la presse quiconque élevait la voix puis (barré : et en réalité même sut pendant) à entretenir près de 18 mois (barré : persuader la nation) la conviction qu'il n'y avait au fond pas de massacres. Chose si vraie que dans la dépêche de M. Hanotaux, envoyée le lendemain de son discours à la Chambre, M. Hanotaux qualifie lui même ses [] (en marge : du livre paru¹⁴ [?]) de RÉVÉLATIONS. Singulière révélation en effet du

13. La politique de Lobanov-Rostovski (1824-1896), si elle avait pour objectif d'unir et d'émanciper les Slaves (voire l'Orthodoxie), entendait ne résoudre la question d'Orient qu'au bénéfice de la Russie, d'où une mansuétude certaine à l'endroit de la Sublime Porte.

14. Gabriel Hanotaux (1853-1944) fut ministre des Affaires étrangères de 1894 à 1898. Le livre en question est très vraisemblablement celui de Pierre Quillard et de Louis Margery : *La Question d'Orient et la politique personnelle de M. Hanotaux : ses*

degré d'inconscience auquel peut en arriver le ministre responsable de l'honneur et de la dignité de son pays, le gardien de ses traditions vis-à-vis du monde entier.

[f° 30-31]

Le document suivant revient sur les autres victimes des Ottomans : les Crétois.

Le sérieux avec lequel les puissances (barré : parlent) offrent aux Crétois (barré ; de) leur « garantie », en les priant de mettre bas les armes, n'a d'égal que l'irrévérence des Crétois à vouloir se défendre sans les puissances, ni leurs garanties, ni leurs diplomates : tout simplement avec de bonnes balles qui vont au but et ne doivent rien à personne.

Pourrait-on leur en faire un crime ? À l'heure qu'il est, il ne faudrait plus se dissimuler (barré : ne nous dissimulons (barré : pas) nullement) que « être placé sous la garantie des puissances » est un mot (en marge barré : qui est devenu absolument) (en marge : qui a pris un sens tout à fait) sinistre pour (barré : toutes les¹⁵) une population chrétienne de l'empire turc. Il signifie qu'elles peuvent être égorgées sous la garantie des puissances ; en tous cas ne signifie pas autre chose. Ni une mesure (barré : par avance, ni un secours) préventive avant l'événement, ni une réponse sérieuse pour la suite, ni même un secours d'humanité dans le moment, ne sont à attendre.

La seule chose positivement garantie est que, si le massacre a lieu, la volonté des (barré : nations) chancelleries est qu'il ne *s'ensuive point de trouble* ; (barré : et) que tout se passe tranquillement, de manière que le « foyer des désordres » reste heureusement circonscrit. Système admirable, (barré : surpassant de beaucoup) qui permet de contenter à la fois l'Europe et le Sultan, sans faire baisser la Bourse.

[f° 32]

(barré : Quel sens, si ce n'est un sens sinistre, un peuple chrétien d'Orient peut-il attacher à ce mot : la garantie des puissances ? En quelle occasion n'a-t-il pas signifié [])

Comment le Sultan ne serait-il pas (barré : enchanté) charmé de voir les puissances faire de chacun de ses massacres l'objet (barré : entrer en négociations quand il) d'un contrat régulier avec lui (à chacun de ses massacres). Mais c'est la régularisation qu'il attend ! Certain avant tout (barré : quant à l'avenir) que les puissances ne seront jamais assez fortes pour (barré : lui faire tenir un seul de ses engagements) qu'aucun engagement ait [lieu] dans l'avenir, (barré : il a gratuitement l'avantage) il a la joie de les voir amnistier (barré : chaque fois) le passé, (barré : et lui

résultats en dix-huit mois, les nationaux compromis, la ruine de la Turquie, l'imminence d'un conflit européen, les réformes, paru en 1897.

15. La biffure souligne le degré d'information de Saussure. Qu'on se rappelle l'extrait du rapport 1895, déjà cité, de Zagorski : « Ce carnage [à Trébizonde] s'est accompli absolument sans aucune provocation de la part des Arméniens, mais il était préparé et exécuté conformément à un programme, de sorte que les magasins des Grecs, des catholiques et des Turcs sont restés aussi indemnes que leurs propriétaires présents. »

donner un bill d'indemnité ¹⁶, on pourrait dire d'approbation, ou tout au plus d'amical regret dans tous les cas) au fur et à mesure que s'accomplit un nouvel article de son programme (barré : complet) d'extermination des chrétiens ¹⁷ et de marcher ainsi la main dans la main de toutes les puissances chrétiennes (barré : au fur et à mesure) à chaque étape sanglante de son progrès. Le seul résultat de ces conférences sera une belle et bonne amnistie.

Certain par expérience qu'il peut tout signer, il recueille en attendant l'officielle (barré : la complète) amnistie du passé.

[f° 32v]

Deux notes sur l'attitude de l'Allemagne :

Simple remarque :

Quand des explications furent demandées à la Chambre des Communes sur le fait que l'Allemagne n'envoyait (barré : aucun soldat) pas de troupes en Crète, il fut répondu par le gouvernement anglais que ce détail n'avait aucune importance, l'Allemagne s'associant moralement à l'acte des puissances, mais en laissant l'exécution aux puissances...les plus directement intéressées.

Le mot était malheureux de toute façon, comme on en fit séance tenante la remarque à l'orateur du gouvernement : le concert européen ayant la blancheur de l'hermine ne pouvait pas admettre de membre plus ou moins intéressé.

[f° 33]

Notes du concert européen.

(barré : Rien ne peut faire contre) C'est comme puissance moins intéressée que les autres que l'Allemagne a (barré : constamment) expliqué sa conduite en Crète, où on s'étonnait de ne voir débarquer aucun casque à pointe. L'abstention de cette puissance fut (barré : largement expliquée à cette époque par) l'objet d'une large apologie de M. Curzon qui faisait (barré : valoir) remarquer devant la Chambre des Communes la différence des puissances méditerranéennes et non-méditerranéennes.

On s'étonnerait bien dans un certain sens, quoique (barré : puisque) la justice des puissances est maintenant « équivalente » à la justice de Dieu qu'il y eût des puissances intéressées, ou pas intéressées, ou plus ou moins

[]

[f° 37]

Pour finir, toujours sur la même question, deux textes anglophobes :

16. Aujourd'hui insolite, le terme est ainsi défini par le *Littré* : « Expression qui, du parlement anglais, est venue dans le langage parlementaire, et se dit de l'absolution que la Chambre donne à un ministre, pour quelque chose d'irrégulier, il est vrai, mais commandé par les circonstances. »

17. Précision importante : Saussure pressent que ces massacres sont les prodromes d'une politique d'éradication complète des chrétiens. La quasi-disparition des Assyro-babyloniens et des Nestoriens ; la proportion infime, aujourd'hui, de la population chrétienne de Turquie (0,5% pour 20 % en 1900 !) attestent de la nature visionnaire de cette réflexion.

Admirons l'habileté consommée (barré : supérieure) avec laquelle le gouvernement grec a attendu son dédaigneux ennemi, le haut Lord Salisbury, au moment précis où, ayant mis le pied sur le sol de Paris, il allait se rendre (barré : en villégiature) à Nice afin (barré : de mieux marquer) que fut mieux marqué par cette villégiature le suprême mépris où il tenait l'agitation grecque.

Aujourd'hui de trois choses l'une : ou Lord Salisbury va continuer comme par provocation (barré : à la fois) son voyage à Nice, ce qui risque, même en Angleterre, de paraître d'un goût douteux. Ou il retourne à Londres, et proclame par là-même la gravité de la situation¹⁸, ainsi que son absolue incapacité à prévoir cette situation il y a huit jours. Ou enfin il reste à Paris, et dirige de Paris la politique anglaise ce qui est, comme on en conviendra, un comble dénué de vrais[semblance].

[f° 34v.]

Je crois vous avoir signalé il y a quelques semaines à un moment où ce pronostic semblait trop empreint d'imagination personnelle pour passer dans les colonnes d'un journal, les tentatives des Anglais du côté du port de la Candie (Héraklion) ; seul port important de Crète comme station navale, au S.E. de l'île.

Le fait qui à cette époque ou dès cette époque devait exciter les soupçons (barré : comme je le disais) était : Que tandis [que] tout autre point du littoral était occupé par des détachements mixtes – ou bien n'avait point d'importance comme Sitia donné aux troupes françaises – c'était un détachement de 400 Highlanders qui se chargeait, sans qu'on sût pour quoi, de l'occupation exclusive de Candie.

Depuis lors, nous avons vu qu'un second envoi de troupes britanniques en Crète débarquait à la Canée 100 hommes, et (naturellement) à Candie 500. Il y a maintenant une force []

[f° 35]

18. Allusion probable à la défaite grecque de 1897 face aux Ottomans. Ministre des Affaires étrangères (1885-1892) et premier ministre (1895-1902), Salisbury, artisan du recul français à Fachoda et de la défaite des Boers, avait effectivement tout pour plaire à Saussure.

CONCLUSION

Un point de vue anti-totalitaire a été soutenu dans ce texte : on ne saurait dire qu'une interprétation structurelle dé-hiérarchisante des langues se communique aux locuteurs de ces langues, et donc que Saussure ne saurait être antisémite. De même ne pourra-t-on dire que la rationalité propre au linguiste doit s'épancher dans le monde réel et profane des locuteurs – et donc (syllogisme prêté par Milner à Chomsky) que le nazisme n'a pas été génocidaire. Cet axiome totalisant qui veut que tout d'une pensée se retrouve dans tout doit être rejeté¹.

Dans le cas de Saussure, il n'y a pas même besoin de discuter cet axiome : l'ensemble des épistoles permet d'en tracer un portrait à la fois nuancé et cohérent, qui le place constamment du côté de *l'opprimé* : Boers, communautés chrétiennes d'Orient, populations africaines et asiatiques (ces dernières mentionnées de manière, il est vrai, elliptique).

C'est ce qui explique paradoxalement – mais paradoxalement pour un regard d'aujourd'hui – l'antisémitisme avéré de 1894 (ou de 1898) : manière de se solidariser avec la gauche des Toussenel (disciple, rappelons-le, de Fourier), Proudhon, Blanqui, Tridon²... luttant contre ce qu'elle considère comme une puissance d'argent occulte³.

1. On se souvient qu'en son temps Chomsky avait réfuté l'extension au monde idéologique des procédures utilisées en grammaire, perspective qui put paraître grandiose, et stimula plus d'un apprenti sémiologue.

2. Karl Marx écrit dans *Zur Judenfrage* (qui critique l'essai de Bruno Bauer et tente de déterminer les conditions de l'émancipation des Juifs d'Europe) : « Quel est le fondement profane du judaïsme ? Le besoin *pratique*, l'intérêt *personnel*.

Quel est le culte profane du Juif ? Le *trafic*. Quel est son dieu profane ? *L'argent*.

Eh bien ! L'émancipation du trafic et de l'argent, donc du judaïsme pratique, réel, serait l'auto-émancipation de notre temps. [...] Dans sa signification dernière l'*émancipation juive* est l'émancipation de l'humanité à l'égard du *judaïsme*. » (1843 : 131)

3. Le passage du peuple juif de statut d'exploiteur à celui de victime croise ironiquement le destin inverse des Boers. On sait que *l'apartheid* fut inventé pour eux, qu'ils perdirent 26 000 femmes et enfants dans des camps de concentration anglais (1 300 enfants morts au camp de Bloemfontein), tandis qu'on devait compter 21 000 morts chez les combattants, outre 26 000 Noirs ayant pris fait et cause pour leurs employeurs (*France-Culture*, lundi 31 mai 2010 au matin). Ce qui ne les a pas empêchés de devenir

Position d'ailleurs cohérente avec une anglophobie cristallisée sur le nom de Rothschild⁴. Par cette attitude, Saussure se désolidarise *sur ce point* de la communauté huguenote, notamment helvétique, qui voit dans l'Angleterre un allié naturel.

Cette attitude est, d'un autre côté, connexe à celle d'« intellectuels » – mais c'est aussi le point de vue de la *LP* – considérant les Juifs comme les fourriers du germanisme et de l'influence intellectuelle allemande en France : point de vue de Meillet et, sans doute, de certains membres de la Société de Linguistique de Paris. Un tel antisémitisme (comme celui de Pichon) est sans incidence sur les relations professionnelles ou personnelles. Il en va évidemment autrement d'autres figures, comme le journaliste Maurice Talmeyr considérant, parce que Bréal, Havet et Gabriel Monod tentent de faire obstacle à la candidature de Ferdinand Brunetière, antidreyfusard et spécialiste de Bossuet, que « [d']instinct, et quoique professeur au Collège de France, qui est plutôt avec lui le Collège de Judée, il est le représentant de la Cité dispersée qui trouble, dissocie et détruit la Cité assise ! » (Décimo 1997 : 13-16).

Par ailleurs, Saussure fait du *souci de la vérité* un impératif catégorique : d'où son évolution sur l'affaire Dreyfus – évolution pas absolument avérée, et qui n'autorise d'ailleurs aucune inférence quant à sa position vis-à-vis du « peuple élu ». Si, en effet, nous datons la lettre de 1898, sa position est alors celle d'un *dreyfusard antisémite*⁵. On ne peut parler, dans ce cas, d'« étapes ». Matériellement difficile – pourquoi utiliser en 1898 un cahier rédigé quatre ans plus tôt⁶ ? – cette interprétation est pourtant seule à même d'expliquer le distinguo entre « Drumont » et « Monsieur le Directeur ».

Fustigeant la lâcheté des chancelleries, c'est au nom d'une morale politique – morale chrétienne –, qui ne doit transiger avec aucun opportunisme (ou « raison d'État »). D'où sa déception devant une interprétation comme celle qu'Ernest Lavisse donne de la Saint Barthélemy (v. Annexe IV).

Comportement plutôt rare à son époque, Saussure a jugé le rôle de la presse essentiellement négatif. Anticipant – avec quelque nonante

eux-mêmes par la suite des espèces de nazis... Rappelons, pour apprécier la versatilité des opinions publiques, que les Kurdes, acteurs enthousiastes du génocide arménien, sont uniquement appréciés aujourd'hui sous l'angle victimaire.

4. « La haine du juif, comme de l'Anglais, doit être un article de notre foi politique », écrit Alphonse Toussenel (1845). Cependant, v. Annexe VI.

5. Cette position (hypothétique, répétons-le) de dreyfusard peu philosémite trouverait son pendant diamétral, comme on l'a vu, chez Barrès, antidreyfusard mais ami de Léon Blum. On méditera aussi sur l'attitude d'un Sorel, dreyfusard mais devenu antisémite à partir de 1908, surtout par réaction contre le « dreyfusisme »...

6. Déjà relevée, la césure argumentative dans le développement linguistique suggère un blanc volontaire destiné à une transition qui ne viendrait jamais. Ce blanc est neutre quant à la datation de l'épistole.

ans d'avance – l'expression utilisée par J.-P. Péroncel-Hugoz (1984) pour stigmatiser l'abandon par l'Occident d'une *autre* minorité chrétienne dans la tourmente, les Maronites ⁷, il fait du génocide arménien un « crime médiatique » encouragé voire justifié par la désinformation.

On notera enfin qu'il ne met jamais en avant, dans ses analyses et l'expression de ses opinions, sa science linguistique ⁸ : rejet, comme on l'a vu, de l'axiome totalisant, par quoi il préfigure la *liberté intellectuelle*, telle qu'exprimée par Chomsky.

Après, difficiles, scrupuleuses et souvent déplaisantes, les réflexions suscitées par ces textes – stimulées peut-être exagérément par la lecture de CMQ – aboutissent à ce constat épistémologique et moral rigoureux : l'axiome totalisant, qui place science, idéologie et morale sous la toise d'un isomorphisme rigoureux, est un non-sens et doit être récusé.

Plaçons-nous, pour conclure, dans la prospective. Nous n'avons cessé, au cours de ce travail, d'être immergé dans la thématique obsessionnelle du génocide (fût-ce parfois de manière antiphrastique). La coïncidence entre les massacres hamidiens et le début de l'Affaire Dreyfus est frappante, ainsi que le fait, pour Saussure, de s'y être impliqué. Aussi la question mérite-t-elle d'être posée : en associant le souci de la vérité concernant Dreyfus à la dénonciation des massacres et de leurs complices, Saussure ne nous donne-t-il pas les linéaments et la prescience d'un *autre* holocauste ⁹ ?

7. Qui avaient d'ailleurs subi en 1860, sous le coup des Druzes, avec la complicité des Ottomans, un massacre qui devait faire entre 10 000 et 20 000 morts et ne devait cesser que grâce à l'intervention française armée.

8. Il peut même, à l'occasion, et comme on l'a vu, en quitter complètement le terrain.

9. Le détail atroce des « cinquante centimètres de graisse humaine » [F° 28] est récurrent dans la description des génocides. Dans ses *Mémoires*, la comtesse de la Boëre signale qu'à Clisson les révolutionnaires font fondre des corps pour en récupérer la graisse, destinée aux hôpitaux et aux charrettes (cité par Sécher 2008 : 239). Concernant les camps d'extermination nazis, inutile d'insister.

ANNEXES

I

SAUSSURE ET LES ÉTUDES INDO-EUROPÉENNES : UN INÉDIT

Le compte-rendu de Johannes Schmidt semble bien être la première publication scientifique de Saussure : cet inédit n'a pas été repris dans le *Recueil* (qui, en revanche, accueillera, p. 539-541, une autre recension, de vingt ans postérieure, du même auteur : celui de la *Kritik der Sonantentheorie* de 1895). Il n'est pas non plus signalé dans le travail pourtant quasi exhaustif de J. Fehr (2000). L'intérêt de ce texte bref est de montrer que Saussure prend position de façon précoce dans le débat opposant Th. Benfey (1809-1881) à J. Grimm et M. Müller. Le premier représente la théorie indianiste, selon laquelle les contes européens proviendraient d'un centre commun, l'Inde, et auraient essaimé à partir du X^e siècle par l'intermédiaire du monde musulman. L'école benfeyesque (représentée notamment par E. Cosquin) insiste sur la transmission des seuls textes, par opposition à Grimm, Müller et Pictet – ce voisin de campagne, dont la « paléontologie linguistique » devait susciter un enthousiasme ardent chez le tout jeune Saussure –, qui voient dans les contes des mythes « aryens » dégradés, et leur transmission l'expression de migrations ethniques. Dans le Cours, Saussure ironisera : « <Un beau jour, les Celtes, un autre jour les Slaves, etc., étaient partis du pied gauche de ces hauteurs asiatiques complètement indépendamment les uns des autres> et comme si c'était une chose essentielle <qu'il fussent> détach<és> géographiquement de la masse. » (Constantin, CLG/E, 247).

Avec cette nette séparation entre textes et races, migrations et langues, Saussure récusé, au tout début de sa réflexion linguistique, toute vision ethniciste de la discipline indo-européenne.

Le texte ne comporte aucune rature.

Johannes Schmidt, *Die Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprachen*, Berlin, 1875.

Pour le domaine des langues indo-européennes, c'est bien cette brochure qui a la première fait cesser la superstition qu'une « langue » pour être différente des autres, supposait une migration du peuple qui la parlait, et qui a introduit la notion du fractionnement dialectal sur place, arrivant progressivement jusqu'au degré où il existe deux langues au lieu d'une dans le même territoire ; bref, le principe banal illustré par les langues romanes. — Et à cette époque ce fut surtout du côté des germanistes que la théorie de J. Schmidt rencontra un appui, parce qu'ils étaient à peu près les seuls à pouvoir apporter un exemple *historique* du fait, grâce au *hollandais*. En dehors de cet exemple, et en exceptant peut-être l'Inde, il n'y a (par hasard) pas d'exemple qu'une séparation aussi grave que celle de « langue » tombe pour nous dans une période historique par ses commencements.

(371/3, f° 42)

Johannes Schmidt. Die Verwandtschaftsverhältnisse der indogerm. Sprachen. Berlin, 1875.

Pour le domaine des langues indo-européennes, c'est bien cette brochure qui a la première fait cesser la superstition qu'une « langue » pour être différente des autres, supposait une migration du peuple qui la parlait, et qui a introduit la notion du fractionnement dialectal sur place, arrivant progressivement jusqu'au degré où il existe deux langues au lieu d'une dans le même territoire ; bref, le principe banal illustré par les langues romanes. — Et à cette époque ce fut surtout du côté des germanistes que la théorie de J. Schmidt rencontra un appui, parce qu'ils étaient à peu près les seuls à pouvoir apporter un exemple *historique* du fait, grâce au *hollandais*. En dehors de cet exemple, et en exceptant peut-être l'Inde, il n'y a (par hasard) pas d'exemple qu'une séparation aussi grave que celle de « langue » tombe pour nous dans une période historique par ses commencements.

Archives Saussure, 371/3, f° 42 (document recadré)

II

SAUSSURE ET LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

La note sur la pétition en faveur de la réforme pourra paraître particulièrement saugrenue voire déplacée dans le contexte du présent livre, n'était la considération suivante : la base même de l'affaire Dreyfus est l'expertise graphologique du bordereau et la ressemblance, qui n'est contestée par personne, des écritures du capitaine et d'Esterhazy. Les divergences des experts (Bertillon, Célérier) et l'intervention de Havet soulignent l'enjeu de premier plan que constitua dans cette affaire le matériau signifiant. Que la rédaction en soit, en fin de compte, attribuable à un tiers scribe condamné à un inconnu définitif, renforce le caractère décidément énigmatique de l'affaire. Si le phonocentrisme du Cours y est anticipé sous un jour maximaliste – le carcan graphique y apparaît comme un véritable supplice –, on remarquera que les prédictions du maître sont d'un bien piètre aloi.

Le texte étant particulièrement raturé, nous en donnons, par exception, une version « mise au propre ».

La pétition en faveur de la réforme de l'orthographe continue à se couvrir de signatures. Rappelons que les adhésions provenant de toute contrée située hors du territoire de la France sont concentrées entre les mains de notre compatriote M. Paul Oltramare.

C'est un devoir particulier pour les Genevois qui admettent le principe de la réforme, de ne pas refuser leur appui à une campagne si utile.

On a parlé d'une tentative avortée, et l'on a cru pouvoir enterrer avec de grands honneurs la doctrine gênante des premières autorités qui existent en la langue française, lesquelles veulent mettre tout bonnement la simplicité de la langue à la place de l'incroyable système de chinoiseries qui en constituent notre « orthographe ». Qu'on se dise bien qu'une telle réforme a devant elle la certitude absolue du triomphe final. La question est simplement de savoir si nous voulons qu'il soit immédiat ou si nous laisserons à une génération subséquente l'honneur de l'accomplir avec

tous les meilleurs prétextes de s'égayer de notre timidité, et de rire de ce que nous imprimons aujourd'hui, car nous ne doutons pas un seul instant de l'aspect archaïque que va revêtir notre prose d'ici vingt ans si nous continuons à écrire selon les règles bizarres qui nous oppriment.

La réforme de M. Havet ¹ est, d'ailleurs, quelque chose de tellement conciliant et de tellement modéré, près de celle qu'il faudrait introduire si l'on suivait aveuglément la logique du *mot parlé*, que c'est véritablement misère de voir marchander sur si peu.

(371/2, f° 16)

La pétition en faveur de la réforme de l'orthographe continue à se couvrir de signatures.
Rappelons que ~~les~~ ^{certains} adhésions provenant de ~~des~~ ^{des} ~~frances~~ ^{étrangers} situés hors du territoire de la France sont concentrées entre les mains de notre compatriote M. Paul Olbreus, 6.
C'est un devoir particulier pour les Genevois qui admettent le principe de cette réforme, de ne pas refuser leur appui à une campagne si utile.

~~Il s'agit d'une tentative avortée. Le succès final des revendications présentées à l'Académie.~~
On a parlé d'une tentative avortée, et l'on a eu pourvoir entourer avec de grands honneurs le docteur gênant des ~~plus hautes autorités~~ ^{plus hautes autorités} ~~qui existent en la langue française,~~ ^{de quelques hommes} ~~qui voudraient mettre la simplicité de la langue~~ ^{qui voudraient mettre la simplicité de la langue} ~~à la place de l'inévitable système de chiffres~~ ^{à la place de l'inévitable système de chiffres} ~~qui constitue l'orthographe".~~ ^{qui constitue l'orthographe".} ~~Qu'on se soit bien qu'une telle réforme a devant elle la certitude absolue,~~ ^{Qu'on se soit bien qu'une telle réforme a devant elle la certitude absolue,} ~~des~~ ^{des} ~~travaux~~ ^{travaux} ~~finals~~ ^{finals} ~~et~~ ^{et} ~~la~~ ^{la} ~~question~~ ^{question} ~~est~~ ^{est} ~~simplement~~ ^{simplement} ~~de~~ ^{de} ~~savoir~~ ^{savoir} ~~si~~ ^{si} ~~nous~~ ^{nous} ~~voulons~~ ^{voulons} ~~qu'il~~ ^{qu'il} ~~soit~~ ^{soit} ~~immédiatement~~ ^{immédiatement} ~~ou~~ ^{ou} ~~si~~ ^{si} ~~nous~~ ^{nous} ~~laissons~~ ^{laissons} ~~à~~ ^à ~~une~~ ^{une} ~~généralisation~~ ^{généralisation}

1. En 1887.

Subéquente l'honneur de l'accomplir, ^{avec}
~~le fait~~ tous les meilleurs prétextes de
 s'égarer de notre timidité, et de vivre de
 ce que nous imprimons aujourd'hui, ~~car~~
 car nous ne ^{serions pas en état de}
~~no~~ ~~souffrir~~ de l'aspect archaïque que ~~est~~
 va retirer notre prose dans ^{d'ici vingt} ~~quelques~~ ans
 si nous continuons à écrire selon les règles
 bizarres qui nous oppriment.
 La réforme ~~proposée~~ de Haret
 est ~~excellente~~ d'ailleurs, quelque chose de
~~très~~ ~~modeste~~ ~~modeste~~ ~~modeste~~ ~~modeste~~ ~~modeste~~
 tellement conciliant et de tellement
 modeste ~~modeste~~ ~~modeste~~ ~~modeste~~ ~~modeste~~ ~~modeste~~
 introduire si l'on suivait aveuglément
 la logique du ~~mot~~ ~~mot~~ ~~mot~~ ~~mot~~ ~~mot~~ ~~mot~~, qui est
 véritablement ~~modeste~~ ~~modeste~~ ~~modeste~~ ~~modeste~~ ~~modeste~~ ~~modeste~~
~~de~~ ~~peu~~

III

LINGUISTIQUE, IDÉOLOGIE, MORALE : LA POSITION DE NOAM CHOMSKY

On sait que le père du transformationnisme fut mis en cause pour avoir signé une pétition en faveur de R. Faurisson, chassé en pratique de son poste d'enseignant pour sa négation des chambres à gaz¹, puis sanctionné au terme d'un procès pour « falsification de l'histoire ». Prêtant à Chomsky l'attitude sceptique de qui « suspend son jugement » concernant la « solution finale et les méthodes d'extermination » (1982a : 320), le générativiste français J.-Cl. Milner explique cette attitude de la façon suivante :

En fait, quand un esprit raisonnable adopte une position sur un sujet important, il est toujours inutile de lui trouver des motifs anodins. Quelle cause grave doit être invoquée, spécialement si la position déplaît ou choque. Je conjecturerai que ce qui est en question ici n'est rien de moins que la rationalité comme telle. (1982a : 324)

D'où la négation chomskienne des exterminations tant nazie (un pays en guerre n'anéantit pas sa main d'œuvre) que khmère rouge (un peuple ne s'autodétruit pas). Chomsky a beau jeu, dans un livre paradoxal², de démontrer par des références précises que les positions qu'on lui prête sont fausses et les accusations extravagantes : il n'a « préfacé » Faurisson qu'au nom de la liberté d'expression.

Il introduit de ce fait une césure passablement insolite dans le paysage intellectuel français, entre d'une part ses travaux de syntaxe et de l'autre ses positions idéologiques, positions que, selon lui, l'exactitude factuelle et le bon sens suffisent à étayer.

1. La « question des chambres à gaz » restait dans le champ de ses recherches privées : il ne l'évoquait pas dans ses enseignements et n'avait rien publié sur la question au moment de la polémique, qui naquit quand il envoya une lettre circulaire de forme interrogative à plusieurs personnalités victimes de la Shoah (dont Charlotte Delbo).

2. Il réunit en effet trois réponses à des articles publiés dans la presse (*Le Matin de Paris*, *Le Monde*, *Les Nouvelles littéraires*) s'étant heurtées à un refus d'insérer. S'y ajoute une interview dont Chomsky refusa la publication tant ses propos lui parurent déformés (V. Chomsky 1984).

Cette position a toujours été la sienne : ne précisait-il pas, dans un ouvrage antérieur (Chomsky 1977), et ce à l'encontre du chantre de la « théorie du récit », J.-P. Faye (1972) :

Aussi, quand je refuse de relier mon travail linguistique à mes analyses des affaires contemporaines et de l'idéologie, c'est pour ne pas contribuer à l'illusion selon laquelle ces questions exigent des connaissances techniques. (1977 : 36)

Plus nettement exprimé : ce qu'il a écrit dans le domaine idéologique aurait pu l'être par « un autre ».

Le cocasse de l'affaire est que si la tradition française réfute cette césure, la pratique de Milner l'introduit ailleurs : le soubassement biologique sur lequel Chomsky asseoit sa grammaire (l'une des appellations de cette dernière est celle d'« organe mental »), relève, au terme d'une démonstration complexe, d'une simple « opinion » (1982b : 317). Opinion inutile à la linguistique, voire dangereuse : n'évoque-t-elle pas Lyssenko ?

On ne peut qu'admirer ce morceau de bravoure épistémologique consistant d'une part à dénier au savant le *droit à la césure* – à la vie privée, pour faire court ; à imposer, de l'autre, une coupure à l'intérieur d'une construction théorique voulue systémique. L'école générativiste française suit d'ailleurs largement Milner sur ce point.

Restons-en là : les *opinions* de Saussure sont à disjoindre de son travail scientifique. Eût-il été un antisémite acharné, sa linguistique n'en aurait pas été différente. On possède au moins deux exemples alléguant cette thèse : Pichon et Meillet, dont il a été question.

Retenons que l'axiome totalisant est aussi totalitaire : il contraint au télescopage du réel et du rationnel. D'où un hyper-rationalisme de structure indéfiniment ouverte, indéfiniment délirante. Ainsi, ironise Chomsky, la liberté de parole n'est pas en jeu quand on chasse par la violence un enseignant de sa chaire. On se souvient des justifications de Carrier : c'est par philanthropie qu'il procédait à la « dépopulation » de la Vendée³. C'est aussi pour que les mots soient des mots sensés – qu'ils *fassent sens* – que l'axiome totalisant est à rejeter.

3. « C'est par principe d'humanité que je purge la terre de la liberté de ces monstres » (cité par Babeuf 1794 : 189).

IV

SAUSSURE ET L'HISTOIRE (SUR ERNEST LAVISSE ET LA SAINT-BARTHÉLEMY)

Lavissee publie en 1901 son *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la révolution*. Si, en tant que dreyfusard, Saussure ne pouvait qu'éprouver de la sympathie pour l'auteur d'une lettre au *Temps* du 29 janvier 1898 demandant la révision, sa hiérarchie des valeurs plaçant la considération morale avant tout opportunisme politique, jointe à sa sensibilité huguenote, ne peut que se révolter devant l'interprétation donnée par Lavissee de la Saint-Barthélemy.

Le manuscrit comporte très peu de ratures.

Il faut avant tout se garder d'intempestives colères. Nous ne sommes plus dans un siècle où une S^t Barthélemy se condamne parce qu'elle est une S^t Barthélemy. Il faut savoir si cette S^t Barthélemy n'était pas une (barré : nécessité) opportunité politique, (barré : ou simplement) s'il y avait un avantage (barré : politique) soit à la faire, soit à la laisser faire, soit à ne pas la laisser faire : hors de quoi, on raisonne dans le vide le plus absolu pour notre génération.

Chose étrange ! à l'heure où tout se réclame ou (barré : et) des idées chrétiennes dans un certain camp et des idées d'humanité dans [un autre], ni l'idée chrétienne ni l'idée d'humanité n'ont le moindre succès en politique.

Le plus courageux critique comme M. Lavissee se garderait bien de dire que la France a fait fausse route humanitairement, à qui, je le demande, cela ferait-il quelque chose ? Il a soin d'expliquer qu'elle a fait fausse route politiquement, au point de vue de ses *intérêts*. Il (barré : ne veut pas passer pour un imbécile, cela) sait bien de quelle manière on arrive à passer pour un imbécile dans ces choses, même avec la plus haute situation.

Il faut avant tt se garder d'intempestives
colères. N^s ne sommes plus d^s siècle où une
St Barthélemy se condamnait parce qu'elle est
une St Barthélemy. Il faut savoir si cette
St Barthélemy n'était pas une ^{oppression} ~~nécessité~~ politique,
~~ou simplement~~ s'il y avait un "avantage"
politique soit à la faire, soit à la laisser
faire, soit à ne pas la laisser faire : hors de
l'aire on raisonne dans le vide le plus absolu pour
notre ^{syntactique} ~~syntactique~~
Chose étrange ! à l'heure où tout se réclame
ou ~~est~~ des idées chrétiennes ^{ou idéales} ~~et~~ des idées d'humanité
d^s ni l'idée chrétienne ni l'idée d'hum. n'ont le
moindre succès en poloby.

Le plus courageux critique comme M. Larisse
se garderait bien de dire que la France a fait
fausse route humanitaire, à ^{fin} ~~fin~~ cela ferait-il
quelque chose ? Il a soin d'expliquer qu'elle a
fait fausse route politique, au point de vue
de ses intérêts. Il ne ~~se~~ ~~peut~~ pas passer pour un
imbécile, ~~cela~~ sait bien de quelle manière on
arrive à passer pr un imbécile d^s ces choses, même
avec la plus haute situation

V

DROITES POPULISTES AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

L'idéologie de la *Libre Parole* est, nous l'avons dit, difficile à cerner. Sa désignation comme « droite populiste »¹ fait apparaître les convergences et les contrastes suivants avec son homologue de la fin du XX^e siècle.

<i>La Libre Parole</i>	Droite populiste de la fin du XX ^e siècle
Antisémitisme explicite	Antisémitisme larvé pouvant prendre la forme de l'antisionisme
Syntagme <i>judéo-chrétien</i> inexistant	Syntagme <i>judéo-chrétien</i> valorisé ²

1. J'ai tout à fait conscience de l'impropriété du terme. Une autre dénomination, comme « idéologie nationale populaire » ne serait cependant guère plus satisfaisante.

2. Sauf dans la frange néo-païenne, qui se situe dans l'optique d'un Tridon : le christianisme est la forme la plus dangereuse, parce qu'universelle, du judaïsme. Il faut donc distinguer : (a) une association dysphorique : précisément, pour cette frange (nazie) le syntagme se justifie pleinement, le christianisme véhiculant l'essentiel négatif du judaïsme ; (b) une association euphorique : c'est la forme paulinienne classique du christianisme, comme accomplissement du judaïsme. Voir Pie XII : « Nous sommes spirituellement des sémites » (Encyclique *Summi pontificatus*) ; (c) une dissociation : c'est, sous sa version radicale, la position gnostique d'un Marcion : Christ, envoyé du Très-Haut, est venu abolir la création du mauvais Démiurge. Sous sa version « modérée », c'est la position johannique d'une rupture anthropologique radicale avec les « fils d'El-Shaddaï ». La gnose d'inspiration marconienne distingue deux types d'humanité : les « rouges » créés du limon par le mauvais Démiurge ; ceux générés par *émanation* du Principe, soit par faiblesse ou pitié pour l'humanité adamique (la *Pistis Sophia*), soit par concupiscence : les Veilleurs (*Egregorai*). Leur chair est une coagulation, une sorte d'épaississement de l'esprit. C'est ce qu'on désigne par *Chute* (v. *Éloha* de Lamartine). L'utilisation de ce terme pour désigner le péché originel est l'indice d'une confusion – d'une volonté de confusion – entre les deux traditions. Il s'est agi pour Adam d'une *transgression*, d'une tentative d'*élévation* vers le divin. Parler de « chute » à ce propos est un contre-sens (volontaire). On aurait tort d'arguer du caractère archaïque, méconnu, hors contexte, de cette dualité : elle structure obscurément mais fermement l'*imaginaire* des conceptions racistes de la vie.

Anticapitalisme	<i>idem</i> , surtout sous sa forme ultra-libérale
Antimaçonnisme	<i>idem</i>
Anticolonialisme	Exaltation de l'Empire
Inspiration catholique	Inspiration catholique traditionnelle
Germanophobie explicite	Peu ou pas germanophobe
Anglophobie explicite	Plutôt anglophobe
Dénonce la sévérité des juges	Dénonce le laxisme de la justice
Commune et mouvement social jugés plutôt positivement	Anticommunarde [seules certaines franges reconnaissent la Commune et le mouvement social non marxiste (Sorel)]
Réclame plus d'État pour lutter contre la misère	Méfiante vis-à-vis de l'État

VI

ALPHONSE TOUSSENEL : *LES JUIFS ROIS DE L'ÉPOQUE* (1845)

Le titre est trompeur (et l'éditeur en regrette le choix). Toussenel précise en effet dans cet essai de deux ans postérieur à la *Judenfrage* de Marx (ce qui fournit au lecteur actuel un curieux morceau de lexicologie diachronique) :

Je prévien le lecteur que ce mot est généralement pris ici dans son acception populaire : *juif, banquier, marchand d'espèces*¹. Personne ne reconnaît plus volontiers que moi le caractère supérieur de la nation juive. Le peuple juif tient une place immense dans l'histoire de l'humanité ; c'est le peuple organisateur par excellence, le peuple de l'unité politique et religieuse. Aucune autre race n'a été plus féconde que celle-là en individualités brillantes. Il semble qu'elle ait été douée par la nature de toutes les aptitudes. Politique, législation, beaux-arts, littérature, les juifs ont abordé et cultivé avec un égal succès tous ces domaines de l'intelligence ; et sur chacun de ces domaines la trace de leur passage est restée. Malheureusement, tous ces lecteurs de Bible, qu'on les appelle Juifs ou Gênois [*sic*], Hollandais, Anglais, Américains, ont dû trouver écrit dans leur livre de prières que Dieu avait concédé aux serviteurs de sa loi le monopole de l'exploitation du globe, car tous ces peuples mercantiles apportent, dans l'art de rançonner le genre humain, la même ferveur de fanatisme religieux. C'est pourquoi je comprends les persécutions que les Romains, les Chrétiens et les Mahométans ont fait subir aux Juifs. La répulsion universelle que le juif a inspirée si long-temps n'était que la juste punition de son implacable orgueil, et nos mépris les représailles légitimes de la haine qu'il semblait porter au reste de l'humanité. (5, n. 1).

« Juif » équivaut à « peuple de la Bible » (au sens restreint d'Ancien Testament). De fait les coups les plus durs portent sur la féodalité financière, la pensée marchande et sur leur quintessence : l'esprit anglo-saxon, avec des analyses très proches de celles de Sausure. « Juif » et « Anglais » sont parfois substituables :

1. Au XIX^e siècle : biens, marchandises par opposition à numéraire. *Payer en espèces* équivaut à notre *payer en nature*, les « espèces » actuelles signifiant au contraire « numéraire ». Curieux cas d'épenthésisme diachronique...

Le concessionnaire espéré du chemin de fer du Nord s'appelle le baron Rothschild, le roi de la finance, un juif baronisé par un roi très chrétien. Si ce n'est pas lui qui obtient la concession, ce sera quelque Anglais. (22)

Ailleurs ils sont « avec les Genevois et les Grecs, les plus habiles négociants du monde » (82). Il est rarement fait allusion à un rôle *spécifique* joué par les Juifs, et quand Toussenel en parle comme d'une nation à part, c'est sous un curieux jour antiphrastique :

Le kaïd de Blida était venu me demander un jour justice de l'insolence d'un juif. Comme je cherchais à excuser les torts de celui-ci, et que je m'étais hasardé à émettre cette opinion hardie qu'après tout, ce juif était un homme, le kaïd me prit la main droite dans les deux siennes et me demanda d'un air consterné, si c'était bien sérieusement que j'affirmais qu'un juif était un homme comme lui et moi. (83)

Ce qui en dit long sur le statut des Juifs avant la conquête française². Si la simple égalité insupportait déjà les populations musulmanes, on conçoit le degré de bouleversement créé par les décrets Crémieux (1870) ainsi que les émotions qui s'en suivirent et que rapporte la *Libre Parole*. De sorte que si Toussenel semble considérer comme normal que les Juifs ne soient pas « reçus », c'est *en tant que commerçants*, selon le modèle antique qui leur interdisait l'accès aux villes hellènes. Toussenel rappelle qu'enfant, ses parents lui interdisaient de fréquenter les fils des négociants...

Sa thèse générale est celle d'un « social-conservateur » d'inspiration catholique (l'« école sociétaire » ?), considérant les féodalités financières et mercantiles actuelles comme infiniment pires que celles de l'Ancien Régime.

On notera que cette identification entre Juif et Anglo-saxon protestant se reportera, *après la défaite de 1870*, entre Juif et Allemand pour une grande partie de l'opinion publique drainée par la *Libre Parole*. On a, en d'autres termes, changé d'ennemi héréditaire. Pour le plus grand bénéfice de l'Angleterre.

L'amateur de lexicologie politique admirera enfin qu'en une page trois définitions du juif soient données :

- terme générique : escroc, mercanti ;
- peuple défini par une religion et une culture spécifiques ;
- civilisation de la Bible, englobant les protestants.

Ce qui en dit long sur le degré de confusion idéologique concernant la question.

2. Nommé quelques années en Algérie, Toussenel eut à défendre les petits colons de l'arbitraire de l'Administration militaire. Il souhaite pour l'Algérie un statut analogue à la Corse. Il se montre généralement favorable à la colonisation.

VII

RICHARD WAGNER : « LE JUDAÏSME DANS LA MUSIQUE » (1850) ¹

(Nous résumons l'article.)

Seul celui qui a « grandi inconsciemment dans une communauté » peut prendre part à ses créations : tel n'est pas le lot du Juif « déraciné ». L'art européen n'est pour lui qu'une « langue étrangère » qu'il ne peut qu'imiter ou répéter. Son accent caricatural [Wagner fait ici allusion au yiddish] oblige l'interlocuteur à porter plus d'attention au « *Comment* » qu'au « *Quoi* » (102). Incapable de passion (remplacée par une « agitation stérile »), le Juif est donc étranger à la musique, « langue de la passion » (103). De même existe-il des penseurs juifs, mais pas de poètes : « [Le] penseur est un poète qui regarde derrière soi ; mais le véritable poète est le prophète annonciateur de l'avenir » (105). Quant au Juif cultivé, il cherche le spontané et non le réfléchi « qui est précisément *sa* spécialité » (110).

Wagner analyse avec sympathie le « tragique » de la situation de Félix Mendelssohn-Bartholdi, qui tient dans le « sentiment oppressant de cette incapacité à faire contempler quelque chose de clairement artistique » (116) et sa « défaillance en présence de l'impossible ». Mendelssohn n'a cependant pas eu la conscience « purificatrice » du tragique de sa situation. Wagner est sensible à l'enchevêtrement des motifs, quasi kaléidoscopique, de sa musique (le *Comment*), enchevêtrement qui ne parvient pas à « exprimer des sentiments du cœur, plus intimes et plus profondément humains » (114) (le *Quoi*).

Aucune sympathie, en revanche, pour Meyerbeer « compositeur illusionniste » (119).

Pour Heine, son rôle fut de « mettre à nu, avec une raillerie cinglante [l']indigence insondable et [l']hypocrisie jésuitique de nos rimailleurs à prétentions poétiques » (122).

1. L'émotion suscitée par la publication de cet article dans la *Leipziger Musikzeitung* des 3 et 6 septembre 1850 fut telle que son directeur, Brendel, dut démissionner de la Société des Professeurs du Conservatoire.

Quant à Boerne, son exemple enseigne que la rédemption – le fait de devenir homme : le concept en a été dramatisé dans *Lohengrin*, qui venait d'être joué, le 28 août 1850, Meyerbeer étant présent – « ne peut être conquise dans la quiétude et dans un bien-être froid et indifférent, et qu'elle coûte au contraire, comme à nous, sueur, misère, angoisses, peines et douleurs. Prenez part – conclut Wagner en s'adressant aux Juifs – sans arrière-pensée à cette œuvre de rédemption où la destruction régénère, et nous serons unis et semblables. Mais réfléchissez qu'il existe un seul moyen de conjurer la malédiction qui pèse sur vous : la rédemption d'Ahasverus, – *l'anéantissement* » (123).

VIII

GUSTAVE TRIDON : *DU MOLOCHISME JUIF* (1884)

Pour Tridon, l'émancipation du prolétariat, retrouvant l'esprit des « divins Grecs », vivifiée par la science et le XVIII^e siècle français, revient à se libérer de la « pensée sémite »¹, d'essence molochienne, c'est-à-dire fondée sur les sacrifices humains. Le titre est donc trompeur : l'auteur s'en prend à une pensée globale, non à un peuple.

Il faut de plus distinguer la « pensée sémite » du « judaïsme des prophètes » (Jérémie, Isaïe, Osée, Néhémie, Ézéchiel...) qu'inspire un incontestable mais en fin de compte vain « réformisme » d'essence humaniste.

Étayée sur une lecture abondante mais souvent approximative des textes bibliques² et un recours à certains spécialistes, surtout allemands, tirant habilement parti des contradictions entre livres (v. 149) et de certains anachronismes, la thèse de Tridon tient dans l'identification de Jéhovah (*Howa, Jova* : « destruction », 92) au Moloch phénicien-cananéen et au caractère mythique de Moïse, invention tardive visant à réinterpréter dans un sens symbolique et anodin les mœurs de l'Israël primitive, comme le don au Temple, c'est-à-dire le sacrifice, du premier enfant. Analogue au mauvais Démon de la gnostique, le Dieu des Sémites incarne le « principe destructeur » (51). *Passah* est une « fête cannibale » (156) ; le serpent d'airain une « rôtissoire ». L'attachement d'Israël à son dieu, – « Gargantua céleste et farouche » (171) –, relève du « vampirisme historique » (165).

1. Le terme « Sémites » regroupe Hébreux, Arabes, Phéniciens, Babyloniens (sauf la « caste indo-européenne des Chaldéens »), Cananéens, Assyriens, Lydiens... Cet ensemble s'oppose aux Aryens (par exemple les Perses) et aux « Conschites » (Couchites ?). La branche *couchitique* est, en linguistique, comprise dans la famille chamito-sémitique.

2. Un exemple – hors Bible : assimilée à Artémis, Didon de Carthage est « Ἀδανηταῖς, l'Erxante (*sic*) », (53) ; elle devient « Πιερτυῖς, l'Errante », dans un appendice censément explicatif (237).

« Les Sémites, c'est l'ombre dans le tableau de la civilisation, le mauvais génie de la terre. Tous leurs cadeaux sont des pestes. Combattre l'esprit et les idées sémitiques est la tâche de la race indo-arienne. » (41) Pas de compromis puisque la philologie – et ici Tridon recourt hardiment à la grammaire comparée – « ne reconnaît aucune analogie de procédés ni de racines entre les deux langues »³. Conception pas vraiment raciale, en dépit du terme : c'est d'un conflit de civilisation, de « pensée » qu'il s'agit. On trouve au contraire chez « le parrain du Sémitisme en France, M. Renan » des formules comme : « Les Sémites, comparés à la race indo-européenne, présentent une combinaison inférieure de la nature humaine » (citation reprise par Tridon (42), mais peu dans la nature de son livre).

Parfois, dans l'esprit de Toussenel, un rapprochement s'esquisse entre Sémites et Anglo-saxons : les Phéniciens sont proches « du type anglo-saxon et des Espagnols sémitisés de Pizarre et de Cortez » (47). Quant aux Mexicains, pour faire bonne mesure sans doute, ils « méritent d'être sémites » (242).

Nous avons dit qu'il se trouvait des réformistes parmi les Hébreux. Rien de tel avec le christianisme, à propos duquel est reprise la condamnation de Tacite : *Odium generis humanis*. « L'aveu est dur pour ceux qui, pendant des siècles, ont brûlé, tenaillé et souffleté leur mère. Mais le christianisme fut d'abord juif dans la pensée du maître, juif dans les faits et la logique. Il ne devait pas sortir des limites de la Judée » (221). Devenu à vocation universelle, grâce à saint Paul, ce « simple calque du molochisme » le rend propre à étreindre l'humanité tout entière. Jésus est venu « incendier le monde » (203) et le Moyen-Âge est le « triomphe du Moloch » (190). Au fanatisme se joint l'obscurantisme⁴ qui provoque la dégénérescence : des crânes extraordinairement amincis découverts en Suisse par Vogt ont pu être attribués aux premiers « Crétins » (208). Les saints gothiques et byzantins ont des « têtes d'idiots » (*ibid.*).

Toute forme de monothéisme est à rejeter, le chrétien étant le plus pernicieux. C'est à cette condition que l'humanité se réconciliera avec elle-même, ses dieux et la nature : « Athènes future » radicalement opposée à toute « Jérusalem céleste » (232). Si le judaïsme conserve quelques cantons de clarté, rien de tel avec un christianisme *intrinsèquement pervers*.

3. Rappelons que l'on fait remonter traditionnellement la discipline à la publication par F. Bopp de son *Über das Konjugationsystem der Sanskritsprache in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache*, Iéna, 1816. On sait que le Danois Holger Pedersen (1867-1953) envisagea une super-famille « nostratique » englobant l'indo-européen, le chamito-sémitique et le bantou (peut-être).

4. Favorisé par les femmes : « Toujours les pires superstitions ont eu, dans le sexe faible, leur plus ferme appui » (9).

On signalera, pour faire bonne mesure, la thèse faisant de l'islam un autre avatar, particulièrement malvenu, de la pensée sémite. Thèse soutenue par un proche de Drumont, et collaborateur à la *LP*, Daniel Kimon (pseudonyme). Sa *Pathologie de l'Islam et les moyens de le détruire* (chez l'auteur, 1897), appelle à l'envoi d'un corps expéditionnaire pour en réduire en cendre les lieux saints, dont Constantinople et La Mecque.

Kimon insiste sur l'aspect profondément aliénant de l'Islam sur ses croyants et propose des solutions au problème de l'Arménie : le livre suit en effet immédiatement les massacres (1894-1896). Il met en garde l'Europe tout entière contre le danger imminent d'une invasion à grande échelle. Kimon présente donc le cas de figure original, dans le paysage politique français de l'époque, d'un antisémitisme arméno-philie.

BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVÉ Michel (éd.), 2008, *Du côté de chez Saussure*, Limoges, Lambert-Lucas.
- BABEUF Gracchus, 1794, *La Vie et les Crimes de Carrier, député du Cantal : son procès, celui du Comité Révolutionnaire de Nantes et la révélation de l'affreux système de dépopulation inventé par le Décemvirat*, présenté et annoté par Reynald Secher et Jean-Noël Brégeon, Paris, Éditions du Cerf, 2008.
- BERGOUNIOUX Gabriel et DE LAMBERTERIE Charles (éds), 2006, *Meillet aujourd'hui*, Louvain, Peeters.
- BOUÈRE (Comtesse de la), 1890, *Mémoires*.
- CHESSEX Jacques, 2008, *Un Juif pour l'exemple*, Paris, Grasset.
- CHOMSKY Noam, 1977, *Dialogues avec Mitsou Ronat*, Paris, Flammarion.
- CHOMSKY Noam, 1984, *Réponses inédites à mes détracteurs parisiens*, Paris, La Vieille Taupe.
- Le Crapouillot*, septembre 1994, « Le petit Dreyfus illustré ».
- DÉCIMO Marc (éd.), 1997, *Catalogue de l'exposition Michel Bréal*, Centre Charles-Péguy, Orléans, 29 sept.-22 oct. 1997.
- DRUMONT Édouard, 1886, *La France juive, Essai d'histoire contemporaine*, Paris, Carpon et Flammarion, 2 vol.
- ESCANDE Renaud (éd.), 2008, *Le Livre Noir de la Révolution française*, Paris, Éditions du Cerf.
- FEHR Johannes, 2000, *Saussure entre linguistique et sémiologie*, Paris, Puf.
- FAYE Jean-Pierre, 1972, *Théorie du récit*, Paris, Hermann.
- GALABRU André, s.d. [1994], *Variations sur l'Affaire*, Albi, Chez l'auteur.
- GANDON Francis, 2002, *De dangereux édifices, Saussure lecteur de Lucrèce*, Louvain et Paris, Peeters.
- GANDON Francis, 2008, « Louis Havet, sa métrique, sa traductique et sa semi-conjecture : une convergence insolite et même posthume avec le Saussure des anagrammes », dans M. Arrivé (éd.), *Du côté de chez Saussure* [Actes du colloque « Révolutions saussuriennes », Genève, 19-22 juin 2007], p. 109-131.
- GANDON Francis, 2009, « Meillet confident de Saussure anagrammatiste : un indo-européen paradoxal », *Anamnèse* n° 5, Paris, L'Harmattan

[Actes du Colloque « Trois linguistes trop oubliés », Abbaye d'Ardenne, 15-17 septembre 2008, Cl. Ravelet et P. Swiggers (éds)], p. 51-77.

- GIOVANOLI Myrta, 2006, *Les Réformes de l'orthographe française. Une approche historique, contrastive et prospective*, Mémoire de licence de l'Université de Neuchâtel, sous la direction de Marie-José Béguelin.
- GRISÉLIDIS Réal, 1992, *La Passe imaginaire*, Vevey, Éditions de l'Aire et Paris, Manya, rééd. Paris, Verticales, 2006.
- HERFORT Sophie, 2007, *Jack l'Éventreur démasqué, L'enquête définitive*, Paris, Tallandier, rééd. « Points », 2008.
- KIMON Daniel, 1897, *La Pathologie de l'Islam et les moyens de le détruire*, Chez l'auteur, rééd. La Fosse par Chevaigné, La Diffusion du Lore, 2007.
- LAVISSE Ernest, 1901, *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, Paris, Hachette.
- LÉVI-BING Lazare, 1880, *La Linguistique dévoilée*, Paris, F. Vieweg.
- LITTRÉ Paul-Émile, 1877, *Dictionnaire de la langue française*, rééd. Paris, 1974.
- DE LOMBARÈS Michel, 1972, *L'Affaire Dreyfus, La clef du mystère*, Paris, Robert Laffont.
- LYNN-GEORGE Michael, 2006, "The Crossroads of Truth: Ferdinand de Saussure and the Dreyfus Affair", MLN [Modern Language Notes] 121.4 : p. 961-988 [disponible en ligne].
- MARX Karl, 1843, *À propos de la question juive, Zur Judenfrage*, Annales franco-allemandes n° 1, février 1844, rééd. Paris, UGE, 1968 et Aubier-Montaigne, 1971, trad. M. Simon.
- MASSIGNON Louis, 2007, *Parrain et filleul 1926-1962, Correspondance entre Louis Massignon et Jean-Mohammed Abd-el-Jalil*, rassemblée et annotée par Françoise Jacquin, Paris, Éditions du Cerf.
- MATHIEU Cécile, 2008, *Analyse des fondements théoriques d'une grammaire de la langue française selon Damourette et Pichon*, thèse de doctorat de l'Université Paris-Descartes - Paris V.
- MEILLET Antoine, 1891, *Journal d'Arménie* [inédit], Imec, Abbaye d'Ardenne.
- MEILLET Antoine, 1896-1907, « Journal » édité par Anne-Marguerite Fryba-Reber et Gabriel Bergounioux, dans G. Bergounioux et Ch. de Lamberterie (éds), *Meillet aujourd'hui*, Louvain, Peeters, 2006, p. 21-86.
- MEJÍA QUIJANO Claudia, 2008a, « La pratique en question », dans Arrivé 2008, p. 187-212.
- MEJÍA QUIJANO Claudia, 2008b, *Le Cours d'une vie, Portrait diachronique de Ferdinand de Saussure*, Vol. 1, Nantes, Éditions Cécile Defaut.
- MILNER Jean-Claude, 1982a, « Chomsky et les politiques d'extermination », dans Milner, 1982c, p. 318-328.

- MILNER Jean-Claude, 1982b, « Linguistique, biologie, psychologie », dans Milner, 1982c, p. 302-317.
- MILNER Jean-Claude, 1982c, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- NORMAND Claudine, 2006, *Allegro ma non troppo, Invitation à la linguistique*, Paris, Ophrys.
- PÉRONCEL-HUGOZ Jean-Pierre, 1984, *Une Croix sur le Liban*, Paris, Lieu Commun.
- QUILLARD Pierre et MARGERIE Louis, 1897, *La Question d'Orient et la politique personnelle de M. Hanotaux, ses résultats en dix-huit mois, les atrocités arméniennes, la vie et les intérêts de nos nationaux compromis, la ruine de la Turquie, l'imminence d'un conflit européen, les réformes*, Paris, Stock.
- RAKOTOVAO et COHEN-BESSY Annick, 1991, *Journal d'un Malgache du XIX^e siècle, Le Livre de Rakotovoao, 1843-1906*, présentation, traduction et annotation du manuscrit de Rakotovoao, Paris, L'Harmattan, 2 vol.
- RECLUS Onésime, 1886, *France, Algérie et colonies*, Paris, Hachette.
- RECLUS Onésime, 1904, *Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique, Où renaître, comment durer ?* Paris, La Librairie Universelle.
- RÉVILLE Maurice, 1898, *Les Étapes d'un intellectuel*, Paris, Stock.
- ROUDINESCO Élisabeth et PLON Michel, 1997, *Dictionnaire de la psychanalyse*, Paris, Fayard.
- DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, édition critique par Rudolph Engler, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, tome I, 1989 (1^{re} éd. 1968), Tome II, 1990 (1^{re} éd. 1974).
- DE SAUSSURE Ferdinand, 1922, *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*, publié par Ch. Bally et Léopold Gautier, Genève, Sonor, Lausanne, Payot et Heidelberg, Carl Winter, réimp. Genève et Paris, Slatkine, 1970, 1984.
- DE SAUSSURE Ferdinand, 2002, *Écrits de linguistique générale*, éd. R. Engler et S. Bouquet, Paris, Gallimard [ÉcLG].
- SECHER Reynald, 2008, « La guerre de Vendée : guerre civile, génocide, mémoricide », dans Escande 2008, p. 227-248.
- SCHMIDT Johannes, 1872, *Die Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprache*, Weimar, H. Böhlau.
- TALMEYR Maurice [s.d.], « Le Collège de Judée », coupure de presse conservée par Bréal, dans Décimo 1997.
- TOUSSENEL Alphonse, 1845, *Les Juifs, rois de l'époque, Histoire de la féodalité financière*, Paris, À la librairie de l'École sociétaire, rééd. Paris, Librairie du Savoir, 2003.
- TRIDON Gustave, 1884, *Du molochisme juif. Études critiques et philosophiques*, Bruxelles, Édouard Maheu, rééd. Paris, Éditions de l'Homme libre, 2005, sous le titre *Du molochisme*.

WAGNER Richard, 1850, « Le judaïsme dans la musique », Leipzig, *Leipziger Musikzeitung*, 3 et 6 sept. 1850, trad. fr. dans *Œuvres en prose*, trad. J.-G. Prod'homme et F. Caillé, Paris [s.d.], Ch. Delagrave, tome VII, p. 94-123.

TABLE DES MATIÈRES

1. Nomenclature	11
2. Les épistoles anglophobes	15
3. La lettre antisémite de novembre 1894 (?) : l'interprétation de Cl. Mejía	25
3.1 L'argument syntagmatique	28
3.2 L'intertexte idéologique	31
4. L'idéologie de la <i>Libre Parole</i>	35
4.1 Sommaire du quotidien	35
4.2 Un populisme mâtiné de sensationnel	36
4.3 Un anticolonialisme panaché d'anglophobie	37
4.4 Un antiprotestantisme « modéré »	37
4.5 Un antisémitisme germanophobe	38
5. Antisémitisme, affaire Dreyfus et Réville : les trois épistoles saussuriennes	41
5.1 Drumont et Saussure aux prises avec la chronologie	41
5.2 L'affaire Dreyfus-Esterhazy : le deuxième courrier	42
5.3 Réville et le troisième pli	46
5.4 Les « étapes » d'un « intellectuel »	48
6. L'axiome totalisant	51
7. L'holocauste pressenti ? Saussure et les massacres hamidiens	53
Conclusion	65

ANNEXES

I. Saussure et les études indo-européennes : un inédit	71
II. Saussure et la réforme de l'orthographe française	73
III. Linguistique, idéologie, morale : la position de Noam Chomsky	77
IV. Saussure et l'histoire (sur Ernest Lavisse et la Saint Barthélemy)	79
V. Droites populistes aux XIX ^e et XX ^e siècles	81
VI. Alphonse Toussenel, <i>Les Juifs rois de l'époque</i> (1845)	83
VII. Richard Wagner, « Le judaïsme dans la musique » (1850)	85
VIII. Gustave Tridon, <i>Du molochisme juif</i> (1884)	87
Bibliographie	91